

Image not found or type unknown



Arnaque web pura silk et lush

Par **brigitte**, le **24/03/2012** à **12:23**

Bonjour,

J'ai commandé sur internet deux crèmes au prix de 5 euros chacune.

Ces sommes ont été débitées sur mon compte.

J'ai bien reçu la crème Pura Silk mais pas celle de Lush.

De plus mon compte vient d'être débité de 77,98 euros pour Lush et 74,95 euros pour Purasilk alors que je n'ai passé aucune autre commande.

Que faire ?

Merci pour votre réponse.

Par **pat76**, le **25/03/2012** à **16:33**

Bonjour

Vous allez demander à votre banque pourquoi il a accepté des demandes de prélèvements de 77,98 euros et 74,95 euros alors que vous n'avez pas signé d'autorisation dans ce sens.

Vous lui dites de ne plus accepter aucune demande de prélèvement que vous n'auriez pas autorisée en l'informant.

Vous lui demandez de vous rembourser les deux sommes prélevées sans votre autorisation.

La société qui vend purasilk est en Angleterre.

Natural Health Network, Ltd.
Suite 7, Peel House
30 The Downs, Altrincham
Cheshire WA142PX ENGLAND

Pour LUSH

Éditeur:
Cosmétiques Frais Faits Main (CFFM)
8 rue Martel
75010 PARIS

Téléphone : 01 49 70 98 34

Directeur de publication : Emilie Auvray

Nous sommes une société à responsabilité limitée (SARL), au capital social de 100.020 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 495 315 392 N° de TVA intracommunautaire : FR84495315392

Pour toute demande relative à nos produits, veuillez vous adresser au : 01 49 70 98 34.

Pour toute réclamation relative à nos produits, veuillez vous adresser au 01 49 70 98 35.

Vous avez acheté vos crèmes chez le même vendeur.

Vous avez ses coordonnées à nous communiquer sur le forum?

Par **mima13240**, le **27/03/2012** à **09:54**

comme vous avez payé par carte bleue sur internet ils vont continuer les prélèvements, il faut refaire une carte bleue

Par **brigitte**, le **27/03/2012** à **15:49**

Merci pour vos réponses et vos conseils. Je suis allée ce matin à la banque et effectivement je suis obligée de refaire une carte bleue et la banque me rembourse les deux montants prélevés.
La banque m'a aussi conseillé une e-carte pour un euro par mois, que j'ai prise.
Merci encore à tous.

Par **maurice.grolleau**, le **28/03/2012** à **12:10**

moi aussi j'ai commandé et on me demande 74.50 alors que la crème était à 5 euros véritable arnaque ne pas commander c'est des truants sur toutes les lignes produit pas français attention ????????????

Par **pat76**, le **28/03/2012 à 13:53**

Bonjour maurice

Prévenez votre banque de n'accepter aucune demande de prélèvement de la part de la société qui vend la crème sur le net.

Par **vÃ©ronica**, le **29/03/2012 à 18:05**

Oui, j'ai eu le même souci et demandé à ma banque de bloquer tout prélèvement. Mais comme j'ai payé par carte et non par demande de prélèvement, la banque ne peut bloquer leur action.

J'ai envoyé un courrier recommandé à la sté Purasilk en l'avertissant d'un dépôt de plainte s'il y a des prélèvements nouveaux car leur idée est de nous envoyer une crème tous les mois.

Je vais les appeler dans quelques jours afin de voir où en est mon dossier.

Effectivement, c'est une énorme arnaque et je suis allée trop vite en faisant ma démarche sur le net.

Mais c'est une escroquerie!!!!

Par **pat76**, le **29/03/2012 à 19:31**

Bonsoir

C'est en Angleterre que vous devez envoyer votre lettre de réclamation à moins que vous n'ayez une adresse du vendeur en France.

Par **yanoux12**, le **30/03/2012 à 10:01**

Quand vous commandez l'essai Purasilk ou Lush vous vous engagez dans un programme d'abonnement 1 pot par mois. C'est écrit dans leurs conditions générales en anglais ! On arrive à contacter Purasilk mais Lush n'arrive qu'après la fin de la période d'essai de 14 jours, donc ils débitent votre carte bancaire et vous n'arrivez pas à les joindre pour stopper l'abonnement ! La seule solution est de changer votre carte. Ma banque ne m'a rien remboursé ! Bonne chance ! Agissez vite et faites comme moi, quand vous voyez leur pub envoyez des messages d'alerte. Ils changent souvent le nom des produits mais la pub est la même et le système de vente aussi.

Par **pat76**, le **30/03/2012** à **13:33**

Bonjour

Les conditions générales doivent être obligatoirement écrites en français pour la clientèle française.

Il faut signaler le fait aux services de la répression des fraudes.

Par **mich77**, le **30/03/2012** à **14:03**

Bonjour,

Moi aussi je me suis fait avoir, je vais demain porter plainte et faire opposition sur ma carte bancaire, j'ai pourtant retourné le produit dans les 7 jours avec le numéro de retour ! J'ai les preuves.

Le Monsieur de la société me raccroche au nez...

Que faire, quelles sont les coordonnées de la répression des fraudes?

Par **pat76**, le **30/03/2012** à **14:17**

Bonjour mich

Vous êtes de quel département?

Par **mich77**, le **30/03/2012** à **14:19**

DU 77, et je regarde comment faire pour dénoncer l'arnaque et informer les gens au plus vite ! J'ai envoyé un mail à TF1 et le parisien...

Par **yanoux12**, le **02/04/2012** à **08:20**

Il est très difficile de les arrêter. Ils changent constamment le nom de Lush et maintenant les conditions de vente sont en français mais qui pense à les consulter pour un essai de quelques euros!

Quand je vois leur pub sur un site (pour le moment météo-city), j'avertis mais ils changent le nom d'un produit et ça continue.

Je ne sais pas ce qu'il faut faire car ils se mettent juridiquement à l'abri.

Il y a des actions de groupe (Action Group) contre eux aux Etats Unis mais en France ça n'existe pas ;si quelqu'un a une idée!

Par **Elise**, le **04/04/2012** à **11:14**

Bonjour,

Je suis Elise du service clients de Lush France. Depuis quelques semaines le standard de notre service de vente par correspondance regorge d'appels qui ne nous sont pas destinés. En effet, une société américaine utilise un nom se rapprochant du notre, à savoir "Lush Illumination". Nos boutiques Lush et notre service de vente par correspondance proposent des produits frais faits à la main, depuis 1995, que vous pouvez trouver uniquement sur notre site lush.fr et dans nos boutiques. Nous ne faisons aucune publicité car cela ne correspond pas à la politique de notre entreprise et ne faisons jamais payer nos échantillons. Notre maison mère a aujourd'hui saisi ses services juridiques pour que cet amalgame ne se produise plus. Nous invitons toutes les personnes concernées à contacter leur banque. Le service clients de Lush France reste à votre disposition si vous souhaitez d'autres informations, même si à l'heure actuelle nous n'en savons pas plus que ce qui est écrit ci-dessus.

Par **yanoux12**, le **04/04/2012** à **11:54**

Je me suis vite aperçue que vous n'aviez rien à voir avec eux! Lush illumination est le nom d'un produit qui prend d'autres noms suivant les pubs et pas le nom d'une société mais si vous pouviez agir contre ces arnaqueurs ce serait bien car ils portent le discrédit sur la vente par internet.

Par **mich77**, le **04/04/2012** à **14:35**

réponse de que choisir :

Bien sûr que nous sommes intéressés par votre histoire ! Mais je pense que la Répression des Fraudes le sera aussi. Pour cela, écrivez en lettre simple à

DDPP OISE BP 70634 60006 BEAUVAIS CEDEX

Cordialement,

Le président

J. MOPIN

voilà faites le tous svp ! cdlt audrey

Par **Diva33**, le **07/04/2012** à **16:34**

Bonjour moi aussi je me suis fait avoir par Pura Silk, deuxième débit du pot de crème...J'ai averti le Service Carte bleue qui a annulé ma carte ils vont m'en refaire une autre pour éviter autre paiement et on m'adresse un dossier pour le remboursement des 2 sommes prélevées

Ce sont DES TRUANDS les vendeurs de PURASILK
////????????????????????????????????

Par **thienhugue**, le **09/04/2012** à **12:01**

J'ai fait la meme erreur que vous.
Les faits que vous expliqués sont les mêmes... ...
15 jours après j'ai reçu un flacon MAIS VIDE
Pourtant très méfiante j'avais imprimé les conditions de ventes que l'on ne découvre qu'après
avoir rempli la proposition d'échantillon gratuit et le paiement par carte.
Dans le DOUTE, pour ne pas être débitée à nouveau de 75 euros j'ai fait opposition le 10 ème
jour de ma carte bancaire (carte gold ING) 3 jours après j'avais la nouvelle sans aucun frais .
Je m'en sors bien.
IL FAUT DENONCER CE GENRE D ESCROQUERIE MAIS JE N AI RIEN TROUVE.;

Par **Pat**, le **09/04/2012** à **17:00**

Je me suis fait avoir aussi. J'ai reçu un pot de crème "Purasilk" seulement et ils n(ont débités
74,50 euros le 4 de ce mois. Demain je vais voir ma banque pour faire changer ma carte et,
ainsi arrêter de me prendre pour une gourde.

Par **Diva33**, le **09/04/2012** à **20:06**

Il faut contacter de suite le service Carte Bleu de votre Banque si non ils vont vous tirer cette
somme tous les mois Faut changer de carte et demander à la Banque le remboursement du
retrait de Pura Silk car c'est un arnaque Faut contacter la Répression des Fraudes et Que
choisir aussi Pourtant je fait attention je n'achète pas beaucoup et sur des sites connus et
surs.....Cordialement

Par **Pat**, le **09/04/2012** à **20:10**

J'habite en Loire Atlantique, quelle est l'adresse de la répressqion des fraudes. Merci.

Par **Diva33**, le **09/04/2012** à **20:13**

Je pense que vous pouvez le trouver sur les pages jaunes via internet cdlit

Par **bouloute**, le **12/04/2012** à **19:01**

Bonjour

je viens de me faire arnaquer par ces sociétés, je viens de m'en rendre compte en allant vérifier mon compte sur internet..... demain je vais voir ma banque, je suis surprise que ma banque ' la banque postale' est laisser passer ce prélèvement à découvert alors que j'avais refuser ce droit au découvert, enfin bref, je ne vais pas rendre ma banque responsable, mais il est vrai que pour un échantillon on ne li pas les conditions générales de vente..... c'est une arnaque très bien montée, demain j'irais déclarée ma carte bancaire perdue, car je pense que c'est la seule vrai solution pour les contrer..... je n'ai pas les moyens de me payer ce genre de cure de rajeunissement!!! c'est écoeurant vraiment

Par **Pat**, le **13/04/2012** à **00:01**

Est-cequ'au moins les composants de cette crème purasilk sont bien ceux inscrits sur la boite de crème ? Il faudrait la faire analyser par une pharmacie ou un labo. Quelqu'un l'a t-il fait ? Tenez-nous au courant.

Par **bouloute**, le **13/04/2012** à **00:09**

bonsoir;

c'est une bonne idée, je suis agent d'entretien dans un labo d'analyses médicales je vais me renseigner auprès du biologiste pour savoir où je peux faire analyser ces produit et je vous tiens au courant biensur.

Par **Pat**, le **13/04/2012** à **00:47**

Merci Bouloute, c'est très gentil à vous. J'espère qu'il n'y a pas de produits chimiques dedans.

Par **Diva33**, le **13/04/2012** à **07:28**

Bj moi aussi j'avais pensé à faire faire une analyse mais vu le prix...Je n'en ai pas les moyens Il faut alerter les Chaînes TV pour qu'il en parlent les medias, les journaux IL FAUT QUE CA S'ARRETE ! J'aimerais connaître les composants réels de cette crème

Par **bouloute**, le **13/04/2012** à **14:56**

Bonjour

grande discussion avec ma banque ce matin et j'ai tout de suite obtenu gain de cause..... pour le remboursement on m'a juste demander une attestation sur l'honneur comme quoi je n'ai jamais commander pour 74.95 de produit à cette société..... l'affaire ne devrait pas être longue à se résoudre mais j'ai du faire opposition sur ma carte!!! total qui est ennuyer le plus? moi, je vais voir avec le biologiste toute à l'heure, je dois dire que moi aussi je suis curieuse de savoir ce que contient ces crèmes???? je diffuse l'info le plus possible sur mes sites et sur facebook et je ne lâcherais pas l'affaire, même si pour moi cela se fini bien, merci ma banque!!!!!!! je me doute qu'il en est pas de même pour tout le monde alors il faut nous soutenir et avertir avertir avertir!!!!!! merci

Par **Diva33**, le **13/04/2012** à **17:17**

D'accord avec vous tous il faut se soutenir et essayer de tenter une action, faire connaître cette affaire via Médias car je trouve que c'est grave ! de plus nous ne savons pas ce que contient en effet cette crème..... Si une personne sur ce site travaille dans un labo qu'elle fasse un geste et analyse cette potion je pense téléphoner à la TV il faut qu'on en parle partout cordialement

Par **Pat**, le **13/04/2012** à **18:53**

Oui, Diva et Bouloute, vous avez raison. Moi ma banque le CL pour ne pas la nommer, n'a pas voulu me rembourser, car pour elle j'ai commandé cette crème par internet. Donc, ils ne sont pas responsables. De plus purasilk, m'a débitée 2 fois de 74.95 euros et Lush d'autant sans avoir reçu cette dernière crème. J'ai fait demander une autre carte, ce que j'aurai mardi prochain. Et bien sûr j'ai fait opposition à mon ancienne carte. Bref, je l'ai bien profond ! Les boules. On ne m'y reprendras plus à commander par internet.

Par **bouloute**, le **13/04/2012** à **19:48**

Bonsoir à toutes et tous

j'ai demandé au labo, au biologiste, mais lui n'a pas le droit de faire ce genre d'analyses il faut s'adresser à un labo spécialisé et avec requête de justice....de préférence, mais ceci engendre des frais que personnellement je ne peux engager..... je suis agent d'entretien et mon mari maçon nous avons des petits moyens!!!!!! mais le conseil de tous au labo et de s'adresser avant tout à 50 millions de consommateurs!!! moi j'ai déposé une plainte et j'ai dénoncer cette publicité sur le site arnaque.gouv.fr..... je ne sais pas si j'ai le droit de mettre le lien ici!!! Pat je te plain car je sors du cl..... et dieu merci cela ne m'est pas arrivé avec ce compte car je crois aussi que j'étais bonne pour payer et me taire!!!! si quelqu'un peux me répondre sur les liens que je peux mettre ici pour vous aider j'en ai quelque uns qui je pense pourra nous aider!!!! vous dire encore que je ne laisserais pas tomber!!!! Mais Pat ne mettons pas internet au pilori, il y a de très bon sites de ventes sur internet sans aucune arnaque.....

il faut juste être très vigilant face aux publicités bonsoir à toutes et tous et je passe régulièrement vous donnez des infos et voir où vous en êtes!!!! ont est plus fort en groupe que seule!!!

Par **Pat**, le **13/04/2012** à **22:21**

Oui Bouloute, c'est vrai il m'arrive de prendre mes billets d'avion ou de train par internet. Pas de problèmes. Il ne m'est pas arrivé de commander grand chose autrement. C'est la 1^{ère} fois. Ben je suis immunisée pour un bon bout de temps. Je ne suis pas aisée non plus. Mon mari et moi, très petites retraites. Mon mari est furieux. Je le comprend. J'attends de tes nouvelles pour les liens que tu peux mettre pour me plaindre aussi. Bien que je sache aussi, que ça n'ira pas bien loin. Ils sont bien trop malins ces arnaqueurs. A+. Bonne soirée à toutes et à tous.

Par **bouloute**, le **13/04/2012** à **22:49**

Voici un lien très officiel pour nous en france..... n'hésitez pas à signaler cette arnaque, nous sommes de bonnes foi il n'y a pas à hésiter merce

<http://www.escrocs.net/signaler-une-escroquerie-sur-internet-signalement-gouv-fr.htm>

et je vous conseille de remonter en première page de cette conversation où mich 77 donne l'adresse de la répression des fraudes c'est une adresse dans mon département (l'oise) mais je pense que si vous leur écrivez une simple lettre ils sauront faire suivre en tout les cas moi c'est ce que je viens de faire

bisous et courage Pat je sais ce que c'est de vivre modestement mais dignement!!! nous ne sommes pas les arnaqueurs nous sommes les victimes

Par **Pat**, le **13/04/2012** à **23:07**

C'est fait pour la répression des fraudes à Nantes. Qui ont transmis plus haut, dans le Nord de la France, Lille je crois. J'ai eu un courrier de leur part. Très gentils. Voilà.

Par **bouloute**, le **13/04/2012** à **23:18**

j'ai écrit merce mais je voulais écrire merci, toutes mes excuses c'est bien pat je pense que nous devons toutes et tous le faire et suivre de près ce qui va ce passer bien que je ne me fasse pas beaucoup d'illusion..... ils recommenceront sous d'autres noms, mais nous nous ne nous ferons plus avoir qu'ils se le tiennent pour dit.
bonne nuit à toutes et tous

Bouloute, je viens de mettre en ligne l'arnaque purasilk et lush sur votre lien : escrocs.net

Oyez tout le monde, à chacun de mes messages il est inscrit "modifier votre message ou supprimer. Pas vous tous. Expliquez-moi pourquoi. Merci.

BJ moi aussi d'habitude je fais très attention car j'ai 530 euro/mois pour vivre et je vis dans un logement de mon ex....il faut être très vigilants je me demande si'il s'agit d'africains....souvent quand je passe des annonces pour vendre quelque choses sur Le bon coin je suis contacté par des pseudo français vivant à Abidjan qui veulent acheter et me demandent mes coordonnées bancaires pour m'envoyer l'argent , ils m'envoient même des SMS J'ai prévenu Le bon coin ATTENTION ils sont très rusés.....!!

Bonjour

Vous avez envoyé une lettre de réclamation aux adresses indiquées ci-dessous?

La société qui vend purasilk est en Angleterre.

Natural Health Network, Ltd.
Suite 7, Peel House
30 The Downs, Altrincham
Cheshire WA142PX ENGLAND

Pour LUSH

Éditeur:
Cosmétiques Frais Faits Main (CFFM)
8 rue Martel
75010 PARIS

Téléphone : 01 49 70 98 34

Directeur de publication : Emilie Auvray

Nous sommes une société à responsabilité limitée (SARL), au capital social de 100.020 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 495 315 392 N° de TVA intracommunautaire : FR84495315392

Pour toute demande relative à nos produits, veuillez vous adresser au : 01 49 70 98 34.

Pour toute réclamation relative à nos produits, veuillez vous adresser au 01 49 70 98 35.

Par **Diva33**, le **14/04/2012 à 14:30**

Je note les adresses lundi je m'en occupe Cordialement

Par **bouloute**, le **14/04/2012 à 14:45**

moi aussi je note mais la société lush, excusez moi, mais je ne suis pas certaine qu'il s'agisse de celle basé en france..... car pour mon cas personnel c'est uniquement Purasilk basé en Angleterre qui à fait le prélèvement??? je pose la question car je sais que ces sociétés plus que mal honnêtes se servent parfois de nom bien français pour nous arnaquer!!! j'aimerais bien avoir une réponse de Lush france merci en tout les cas je note l'adresse de purasilk et dès lundi moi aussi je m'en occupe encore merci à toutes et tous
amicalement

Par **bouloute**, le **14/04/2012 à 14:50**

pardonnez moi de revenir, mais je viens de lire en page 1 de cette discussion le message de Elise qui travaille à lush france..... et elle dit bien que c'est une société Américaine qui se sert de leur nom alors attention à ne pas accuser une société française qui n'y serait pour rien!!!!

Par **Pat**, le **14/04/2012 à 16:31**

Personne ne me répond, pourquoi, dans mes messages il est inscrit, modifier ou supprimer mes messages ? Mais pas pour les autres .

Par **bouloute**, le **14/04/2012 à 17:24**

en fait ce n'est écrit que sous vos messages pat, car vous êtes la seule à pouvoir modifier où

supprimer vos messages..... lorsque moi, je suis connecter cela est écrit sous mes messages et seulement les miens

voilà, j'espère avoir répondu à votre question
amicalement

Par **pat76**, le **14/04/2012 à 18:35**

Contactez-nous:

Please contact Lush Rejuvenation Customer support by email, phone or postal mail. S'il vous plaît contactez Lush soutien à la clientèle de rajeunissement par e-mail, téléphone ou courrier postal.

trouvez sur le site de lush illumination

Site qui respire l'arnaque lorsque l'on lit les conditions générales de vente.

Toll Free Customer Support Line: 1-888-711-6973 Ligne sans frais de soutien à la clientèle: 1-888-711-6973

Customer Support Email: lushrejuvenation@dependablecustomersupport.com Soutien à la clientèle Courriel: lushrejuvenation@dependablecustomersupport.com

Return Address: Adresse de retour:
PO Box 2999 PO Box 2999
Riverton, UT 84065 Riverton, UT 84065

Par **bouloute**, le **14/04/2012 à 18:56**

Merci Pat76 je suis plus d'accord avec cette adresse ci que je note, même si je me fais peu d'illusion (qui ne tente rien n'a rien!!!)
bien à vous

Par **Diva33**, le **14/04/2012 à 21:07**

Bj j'ai laissé un message sur TF1 et la 2 on verra

Par **Pat**, le **14/04/2012 à 21:19**

Ah d'accord Bouloute, je comprends mieux maintenant. Merci. Bonne soirée.

Par **bouloute**, le **15/04/2012** à **12:43**

de rien bon dimanche à toutes et tous et demain on ne lâche pas ok????

Par **Diva33**, le **15/04/2012** à **13:33**

demain je contacte que choisir bonne dimanche à toutes

Par **Pat**, le **15/04/2012** à **13:40**

Bon dimanche à toutes. Aujourd'hui je suis douloureuse. J'ai le syndrome des jambes sans repos sévère. Maladie génétique orpheline. C'est un jour sans ! j'étale ma crème Purasilk sur mon visage et mon cou, pour que j'en ai pour mon argent. Plus cruche que moi, y'a pas !
Rires !

Par **bouloute**, le **17/04/2012** à **10:16**

Bonjour à toutes et tous

j'ai reçu ce matin ma nouvelle carte bancaire, bon cela à été vite..... ce qui n'est pas le cas du remboursement on verra, mais je ne laisserais pas tomber, pas pour moi, puisque tout s'arrange, mais pour les autres pour qui cela continues à être la grosse galère..... je vous souhaite à toutes et tous bon courage car j'ai relayé l'info sur mes sites et sur facebook mais très très peu d'écho!!! en fait, le commentaire qui revient souvent est: apprenez à vivre avec vos rides!!!! je suis surprise de cette réaction, toutes les femmes sont t'elles si bien dans leur peau que personne avant nous ne soit tomber dans le panneau de cette pub???? où y aurait t'il une certaine honte à se pré occuper de sa beauté à l'heure actuelle??? c'est vrai qu'il y à plus important mais bon..... je suis un peu déçue de ces réactions et je nous sens bien seules.....

bonne journée à toutes et tous et ne baissons pas les bras!!!!!!

Par **Pat**, le **17/04/2012** à **13:20**

Ce n'est pas toujours facile lorsqu'une ride s'installe puis une autre. En fait, il faut se tartiner très jeune et ne jamais arrêter. Toute sa vie, pour voir retarder l'apparition de ses rides le plus tard possible et ne jamais s'exposer au soleil. Ce que j'ai fait (pour le soleil). Je n'ai pas de rides à 61 ans. Mais 2 ou 3 commencent à arriver sous les yeux. Bon, je me tartine copieusement tous les jours avec...Purasilk ! Lol ! Pourvu que la composition de cette crème soit correcte pour le moins. Va falloir que je m'achète une autre bonne crème qui coûte la peau des fesses, qui elles sont bien tendues. Relol !

Par **Diva33**, le **18/04/2012 à 08:42**

Bj avez vous regardé l'émission TV sur les crèmes anti âge? eh bien toutes se valent, cher ou pas cher c'est la même chose Donc je continue avec l'Oreal qui est une maison très ancienne....tant pis si j'engraisse M;me Bettacourt..... l'émission était il me semble samedi en 8 ou en 15 je ne me rappelle plus je pense qu'on peut la trouver sur le NET à propos de Pura silk j'ai été remboursé par ma Banque et j'i une nouvelle carte bleu Bonne journée

Par **Pat**, le **18/04/2012 à 12:01**

Merci Diva. Moi ma banque ne veut pas me rembourser, because, j'ai commandé par internet. Ils ne se sentent pas concernés. Oui, j'ai vu l'émission à la télé, il y a peu de jours. On parle beaucoup sous le manteau de la marque Nivéa, qui serait géniale contre les rides. Mais je la trouve trop grasse. Bon je verrai. J'attends toujours ma nouvelle carte visa. Bonne journée.

Par **bouloute**, le **18/04/2012 à 12:22**

Bonjour à toutes et tous

Pat il faut que tu écrive à Purasilk je crois que l'adresse est un peu plus haut sinon je vais vous là trouvé car ils doivent te rembourser si ta banque ne le fait pas!!!! oui, je connais les bienfaits de Nivéa, mais moi aussi je la trouve beaucoup trop grasse!!!!!! dommage je n'ai pas le droit de faire de la pub mais je connais des petites crèmes supers, et beaucoup moins grasses (mixa) pour ne pas le nommer qui sont fort bien vraiment..... mais moi, j'ai énormément de problèmes de peaux et surtout un xanthélasma très inesthétique et le chirurgie est très cher, c'est pourquoi, je me suis fait avoir, car je cherche toujours à améliorer ce xanthélasma, si ce n'est le faire disparaître tout au moins l'atténuer!!! mais je ne me ferais plus avoir, car j'ai pris rendez vous avec un chirurgien et je vais faire enlever ce xanthélasma et vais apprendre à vivre avec mes rides puisque cela semble vraiment être la seule solution..... tout en continuant à me tartiner pour essayer quand même de retarder leur apparition!!!!!! bon courage à toutes et tous et bon après midi

Par **Diva33**, le **18/04/2012 à 12:26**

Oui Nivea c'est une marque aussi très ancienne j'avais trouvé un formidable vernis incolore pour durcir les ongles depuis je n'arrive plus à le trouver En ce moment Leclerc fait des super Promos sur pas mal de produit de beauté et de soin ça démarre ce jour et ceci jusqu'au 28 Avril ça vaut le coup il y à des remises jusqu'à 50 % Allez y Cordialement

Par **Pat**, le **18/04/2012 à 14:44**

Diva, Bouloute, merci pour vos messages. Oui en fin de compte il faut apprendre à pouvoir vivre avec, c'est ça le truc ! Bouloute, tu as raison, il faut faire confiance à la chirurgie, surtout pour ce que tu as. Bonne journée.

Par **marmotte2012**, le **19/04/2012 à 00:26**

Coucou !

je suis dans le même cas : j'ai aussi été prélevée de 75 euros par Pura Silk et 75 euros par Lush. Ma banque ne veut rien savoir car elle dit que c'est un litige commercial. Misère.... J'ai réussi à avoir qqn en ligne pour Pura Silk et j'ai eu un mail comme quoi je sortais de leur programme (comme si j'avais voulu y entrer !)

Par contre, impossible de joindre qqn chez Lush, j'ai appelé 10 fois, laisser 5 messages et envoyer une dizaine de mails. Re-misère....

Pensez vous qu'il faut faire opposition à la carte bleue pour éviter toute récidive ? Ca va encore me coûter des sous, snif.....

Merci pour vos messages, je me sens déjà moins seule ! ;-)

Par **bouloute**, le **19/04/2012 à 09:19**

Bonjour Marmotte

oui il faut faire opposition, car sinon lush va continuer tout les mois à te prélever 75 euro..... moi l'opposition à la carte m'a coûter 6.80 euro, j'aime mieux cela que 12 fois 75 euros!!!!!!! je sais que cela n'est pas évident pour tout le monde 6 euros c'est 6 euros mais fait vite car eux vont vite à ponctionner tout les mois!!!!

et si ta banque refuse, déclare ta carte perdue c'est la seule solution.....

bon courage en tout les cas et tiens nous au courant de la suite de ton affaire
amicalement

Par **yanoux12**, le **19/04/2012 à 10:08**

La banque doit vous rembourser. Il y a une loi bancaire qui dit que pour un deuxième prélèvement de l'étranger ils doivent demander l'autorisation du client. Ne cédez pas, la loi est la même pour tous.

Si vous n'avez pas encore fait opposition, faites le tout de suite. Si vous arrivez à contacter Purasilk, ils racontent n'importe quoi ! Quant à Lush je n'ai jamais réussi à les avoir.

Attention ils ont changé le nom du produit, pour le moment c'est hydroface mais c'est la même arnaque. Ils sont sur le site de Météocity que j'ai averti mais sans suite de leur part. Bon courage, je viens régulièrement sur le site pour avoir des nouvelles.

Par **soltendresse**, le **19/04/2012 à 12:37**

Bonjour a toutes

Eh bien voila je viens de recevoir ma crème et je viens aussi d'aller a la police ainsi faire opposition sur ma carte avant qu'il soit trop tard!!!!!!!

J'espère que j'aurai pas de prélèvement!!!!

On doit avertir tout le monde!!!!

C'est dingue plus de confiance sur le net!!!!!!

Merci a toutes car j'ai juste eu le temps de prévenir la police et ma banque

Bon courage a toutes.

Par **soltendresse**, le **19/04/2012 à 12:42**

La police m'a dit vous renvoyez pas le pot,ce n'es pas la peine!!!!!!

Pour le moment je vous conseille de plus commander sur internet!!!!!!

Faire une main courante et changer de carte bancaire et vous risquerez plus rien!!!!

Cordialement

Par **bouloute**, le **19/04/2012 à 14:02**

bonjour

moi, j'ai juste téléphoner au centre financier de Lille qui m'ont tout de suite pris au sérieux, (à mon avis, je n'étais pas la première à téléphoner pour cette arnaque!!!) l'opposition sur la carte bancaire semble être la vrai solution en premier lieu pour éviter tout autre prélèvement et sur simple déclaration sur l'honneur, ma banque me rembourse le prélèvement..... ils m'ont aussi dit que porter plainte auprès de la gendarmerie ne servirait à rien, puisque ces sociétés sont à l'étranger et par conséquent à l'abri des lois française donc, j'ai fait ce que ma banque me disait, et tout est rentré dans l'ordre en quatre jours, j'espère qu'il en sera de même pour tous vraiment mais encore une fois, il ne faut pas mettre toutes les ventes par internet sur le même tableau, il y à des sites très sérieux..... cela fait des années que je fais mes achats par internet et je n'ai jamais eu d'ennuis avant cela..... donc je dirais plus!!!!!! attention aux pubs qui paraissent trop belles pour être vraies!!!!

bon courage et ne lâchons pas l'affaire même si pour nous cela s'arrange!!!

Par **marmotte2012**, le **19/04/2012 à 23:07**

Merci pour vos conseils !

J'étais à ma banque ce matin. L'opposition est gratuite, mais il faut payer une nouvelle carte que je n'aurais que dans 8 jours. Ca évitera de se faire avoir d'ici là ! ;-)

J'ai signé une déclaration sur l'honneur et je dois attendre pour savoir si on me remboursera ou pas.

J'ai renvoyé les crèmes (encore des frais) car effectivement, d'une part on ne sait pas ce qu'elles contiennent et d'autre part je n'ai pas du tout envie d'utiliser des produits venant d'escrocs ! Trop d'énergie négative pour ma peau ! ;-)

Je confirme aussi qu'il est totalement impossible de joindre Lush, j'ai appelé 20 fois, j'ai laissé

10 messages et envoyé une dizaine de mails, jamais la moindre réponse...
Pour Pura Silk, après plusieurs tentatives et une ligne très mauvaise, j'ai eu un africain qui m'a aboyé dessus pour me dire que c'était impossible d'être remboursée !
Il faut vraiment que cette arnaque s'arrête !

Par **soltendresse**, le **20/04/2012 à 08:23**

Hier la brigade financière m'a appelé ,je suis de Besançon,ils suivent l'affaire sérieusement car nous sommes nombreux a être tombés dans le panneau!!!
Il faut vraiment aller déposer une main courante!!!!
Moi a besancon j'ai vraiment bien été reçu ,la preuve ils m'ont rappelés!!!
Courage a tous!

Par **soltendresse**, le **20/04/2012 à 08:26**

Oublié de vous dire ne revoyez pas la crème car ce sont des escrocs ils peuvent rien vous faire!!!!!!sauf que vous aurez des frais pour le renvoi!conseil de la police!!!!
Ne l'utilisez pas non plus,ceci peut s'avérer dangereux pour la peau!!!!

Par **catmylene**, le **20/04/2012 à 16:16**

Bonjour,
trop tard pour moi, j'ai commandé les échantillons purasilk et alluria. Je suis tombée sur tous vos commentaires après. Pourtant, je fais très attention mais boum dans le panneau.
Je viens de faire opposition sur ma carte bleue meme pas 30 minutes après la commande de ces échantillons. Est ce que l'un d'entre vous peut me dire s'il faut faire d'autres démarches pour stopper cela. Est ce que l'on recoit quand meme ces produits meme si ces escrocs n'arrivent pas à prélever le montant des échantillons ? merci d'avance de vos réponses car là je flippe grave.

Par **yanoux12**, le **20/04/2012 à 17:19**

Une fois que vous avez fait opposition vous ne risquez plus rien, ils n'ont plus aucun moyen de prélever l'argent sur votre compte.Vous n'avez rien d'autre à faire.

Par **kaelibre**, le **21/04/2012 à 00:00**

Et bien demain matin il ne me reste plus que pour moi aussi d'aller a ma banque pour changer de CB.....Pufff!!! les nanas pour rajeunir nous faisons n'importe quoi.....

Pensez vous que je dois renvoyer les 2 produits ou bien je fais directement opposition et un changement de CB?

Par **bouloute**, le **21/04/2012** à **00:25**

renvoyer les deux produits ne sert à rien, cela va vous coûter cher de les renvoyer non, faites tout de suite opposition de votre carte et vous serez tranquille
bonne nuit à toutes et tous et il faut absolument informer les gens le plus possible, les avertir, car nous sommes encore nombreux à tomber dans le panneau et Kaelibre, je peux vous dire, qu'il n'y a pas que les femmes qui sont perturber pas les rides, les hommes aussi et moi je dis que c'est tout à fait naturel
allez je file au lit bonne nuit

Par **yanoux12**, le **21/04/2012** à **07:52**

Pour toutes!

Si votre banque ne veut pas vous rembourser, ce qui est mon cas ,la loi qui les y oblige est la loi 2001-1062 du 15 novembre 2001 notamment l'article 36. Vous pouvez aller chercher dans une gendarmerie ou un commissariat une notice d'information relative aux usages frauduleux de cartes bancaires et aux dispositions du code monétaire et financier en la matière , vous la remplissez et la donnez à votre banque.C'est ce que je vais faire.Bonne chance!

Par **soltendresse**, le **21/04/2012** à **09:46**

pour catmyleme

Des que vous avez fait opposition plus rien a craindre,la banque doit vous rembourser car ils ont pas le droit de laisser passer les prélèvement sans autorisation de votre part,,moi je suis en rapport avec la police ,on doit rien renvoyez et n'utilisez pas la crème car on ne sait ce qu'ils ont pu mettre comme ingrédient!!!!!!Attention il parait qu'ils auraient changé de nom!!!!!!

COURAGE
soltendresse

Par **kaelibre**, le **21/04/2012** à **11:59**

Je voudrais quand même savoir si ceux qui ont essayé les crèmes en sont content? il y a l'air d'y avoir que des produits sains a l'intérieur. Sinon opposition CB faite, mais ma banque veut absolument que je ramène une déposition de plainte et un courrier explicatif, pour justifier l'opposition... que de perte de temps.. j'espère que les deux boites, Pura Silk et Alluria vont payer.

Par **bouloute**, le **21/04/2012** à **13:54**

Bonjour

en fait, cela fait quinze jour que j'utilise ces crèmes, je les ai payer assez cher!!!!!! mais pour ce qui est de mes rides, hélas, aucun changement et aucune réaction cutané non plus, pas le moindre petit bouton ni autre alors, je continues, de toutes les façons je pense que ce sont ni plus ni moins que des crèmes de soin classique comme les crème à 5 euro de chez nombre de vendeurs de cosmétiques, sans plus de danger pour la santé..... maintenant il serait bon de savoir, si toutes celles qui ont utiliser ces crèmes ont eu des réactions cutanés car après tout ce serais une bonne raison de faire analyser ces crèmes non????

bon courage à toutes et tous, j'ai retéléphoner à ma banque et effectivement celle ci confirme que quelque soit la banque ils sont obligés de vous rembourser alors courage ne baisser pas les bras!!!!

Par **marmotte2012**, le **21/04/2012** à **21:47**

Contre toute attente et après 15 jours et une dizaine de mails, j'ai eu une réponse étrange de Lush :

Quelqu'un at-t-il eu ce genre de réponse ? Je ne fais aucune confiance à ce type !

"Je viens de recevoir tous vos messages et courriels. Je suis vraiment désolé pour la confusion. Je viens de commencer mon travail ici, mais je ferais de tout mon possible pour vous aider.

Nous avons récemment renvoyé notre agent de service clientèle précédente responsables de nos estimés clients français et nous ferons de notre mieux pour répondre rapidement à vos préoccupations. Nous vous remercions de votre compréhension.

S'il vous plaît nous contacter par téléphone au +00 1 (88) 88 67 12 99. Nous serions ravis de prendre soin de vos questions et / ou des préoccupations, mais nous avons besoin de vérifier certaines de vos informations par téléphone afin de finaliser une demande d'annulation. Nous sommes au bureau de 8am – 4pm HNE (16h à 24h temps français) lundi au vendredi. Merci pour votre coopération. Nous attendons votre appel.

Cordialement,

M. Seth NEHRING

Lush Illumination

Service Clientèle Fiable

+00 1 (88) 88 67 12 99

lushillumination@reliablecustomerservice.com

Par **catmylene**, le **22/04/2012 à 10:05**

merci à toutes celles qui ont répondu à mon message. Cela m'a rassuré. J'étais loin de penser qu'en commandant 2 simples échantillons il y a avait autant de complications derrière. Pour ma part j'ai fait opposition sur ma carte bleue même pas 1/2 heure après le passage de ma commande. Donc j'en suis quitte pour des frais d'annulation et une nouvelle carte bleue mais je pense m'en sortir à moindre frais en voyant les témoignages des autres personnes. bon courage à toutes les filles

Par **soltendresse**, le **22/04/2012 à 11:51**

Pour Kaelibre
Non ne revoyez rien pas les pots pas la peine conseil de la police!!!
Ce sont des escrocs donc???????,,,

Par **bouloute**, le **22/04/2012 à 12:05**

Bonjour à toutes et tous

marmotte 2012, je suis peut être pessimiste, mais ce mail me parait des plus fantaisiste!!!!!!
attention méfiance quand même ne pas communiquer d'information à votre sujet, sait t'on jamais puisque nous avons à faire à des escrocs pourquoi ne le seraient t'ils pas jusqu'au bout???? (enfin ceci n'est que mon avis personnel!!!)
bon dimanche à toutes et à tous

Par **marmotte2012**, le **22/04/2012 à 22:57**

Oui, et puis j'en ai assez de passer des coups de fil aux USA !!!!
L'opposition est faite et j'attends le remboursement de la banque, crèmes renvoyées et j'espère ne plus me faire avoir !

Par **kaelibre**, le **23/04/2012 à 09:31**

Aujourd'hui sur ma fenêtre Facebook...Soit disant vu dans de grand journaux..est ce vrai?
<http://consommateur6.com-www3.com/fr/s/?c1=1021c3ec6b2bb55770ee8a9f7b9e02&c2=1028&c3=>
Ils continuent....que faire malgré les nombreuses plaintes pour que cette boîte coule définitivement?

Par **yanoux12**, le **23/04/2012 à 14:06**

Non ce n'est pas vrai. Ils n'utilisent qu'internet pour leur arnaque. Tout le reste est faux! Quand on essaie d'aller voir on retombe toujours sur les mêmes liens et les mêmes pages mais il n'y a pas de site et il y a de multiples noms pour leurs produits.

J'ai utilisé leurs crèmes, pas de réaction mais pas d'effet non plus!

Les arrêter me semble bien difficile!

Ma banque ne voulant pas rembourser je suis allée ce matin à la gendarmerie; ils ont confirmé que la banque est obligée de rembourser et m'ont donné la notice à leur transmettre.

Par **catmylene**, le **24/04/2012 à 13:21**

Bonjour à toutes,

malgré une opposition le 20/4 sur ma carte bleue 30 minutes après avoir passée mes commandes d'échantillons, j'ai la mauvaise surprise de voir ce matin que les 2.49 et 3.49 euros ont été quand même débités de mon compte !!!! Message passé immédiatement à mon banquier pour demander des explications et remboursements.

Ca continue...

Par **catmylene**, le **24/04/2012 à 19:20**

Bon bah c'est pas fini, vu que j'ai fait opposition à ma carte bancaire après avoir passé mes commandes d'échantillons, mon banquier ne peut pas arrêter le débit des ces 2 montants. Il faut maintenant que je me rende au commissariat pour déposer plainte....super. Donc ATTENTION l'opposition à la carte bleue ne suffit pas seulement pour arrêter le processus. AFFAIRE A SUIVRE

Par **catmylene**, le **24/04/2012 à 19:21**

Pour kaelibre : c'est ce qui m'a fait tombé dans le panneau et bonjour les ennuis.....

Par **bouloute**, le **24/04/2012 à 19:41**

moi aussi c'est en passant par facebook..... mais bon, ils sont partout!!!

Catmylene ils ont été effectivement très rapide mais maintenant ils ne peuvent plus rien si l'opposition suffit, car c'est le numéro de votre carte qu'ils ont et non le numéro de votre compte en banque..... il faut savoir que la plus par des transactions bancaires par internet, ce font instantanément même si les transactions n'apparaissent sur les compte quelques heures où quelques jours plus tard, aussitôt fait, aussitôt débiter..... seul les écritures sont plus longues sur les comptes

en tout les cas courage à toutes et tous et n'oubliez pas..... pub sur internet je ne clique pas!!!!
bonne soirée à toutes et tous

Par **catmylene**, le **24/04/2012 à 20:51**

merci pour ton message Bouloute. En plus de porter plainte, il faut que je remplisse un dossier de contestation pour mon banquier....Ou cela va se terminer....ce qui me fait le plus flipper c'est que ces deux sociétés escrocs n'aient également fait les prélèvements des 74..euros et 79.. pour l'envoi des 2 crèmes. J'ai plus qu'à surveiller mon compte bancaire. Le pire c'est que lorsqu'on tape le nom de PURASILK et ALLULIA ont tombent encore sur les sites pouvant encore faire de nombreuses victimes.

Par **bouloute**, le **24/04/2012 à 21:06**

je ne sais pas à quelle banque tu es, mais moi la banque postale ne m'a rien demander de plus qu'une déclaration écrite sur l'honneur comme quoi je n'avais jamais commander ces deux crèmes, mais bien deux échantillons!!! cela fait une semaine et aujourd'hui les 74.80 ont été créditer sur mon compte, c'est la banque qui m'a rembourser..... ils doivent le faire... si tu le peux signale le site à la répression des fraudes sur internet si tu es en france c'est ce lien qu'il faut suivre

<http://www.escrocs.net/signaler-une-escroquerie-sur-internet-signalement-gouv-fr.htm>

tu copie le lien qui apparait dans ton navigateur internet lorsque tu es sur la page de cette pub et tu vas sur ce site escrocs.net , tu suis leurs instructions et au moment où il te demande l'url du site que tu signale tu colle le lien que tu as copier précédemment, c'est important car plus nous serons à les signaler plus nous aurons de chance de faire arrêter leur trafic où tout au moins nous pourrons peut être éviter bien des ennuies à des gens qui comme nous ce seront fait avoir.....

bonne soirée Catmylene et bon courage

Par **kaelibre**, le **24/04/2012 à 23:05**

<http://consommateur6.com->

www3.com/fr/s/?c1=1021c3ec6b2bb55770ee8a9f7b9e02&c2=1028&c3=

Merci Bouloute, j'ai fait le signalement et le liens du site escrocs et là....Bonne soirée....

Par **sanspeine**, le **25/04/2012 à 10:06**

Comme tout le monde, arnaqué, un asiatique au bout du fil, un téléphone qui fonctionne mal, bref, rien d'autre à faire que de raccrocher. Lush Illum.

Eh oui, un mail, leur employé renvoyé, les appeler aux USA, mais il n'est pas la peine de faire

quoi que ce soit sinon faire opposition à CB et déposer plainte. Attention , il y a des prélèvements effectués sous d'autres noms, tels Paragon.
Bon Courage

Par **MeteoCity**, le **25/04/2012 à 15:04**

Bonjour,

Pour répondre à [fluo]yanoux12[/fluo], nous avons pris contact avec notre régie publicitaire afin de supprimer cet d'annonceur de notre site.

Nous ne cautionnons absolument pas ces pratiques et de publicités sur notre site.

Nous allons redoubler de vigilance afin de lutter contre ses arnaques.

Bonne journée,

Simon de MétéoCity.

Par **bouloute**, le **25/04/2012 à 15:16**

Ah c'est super d'avoir une réponse d'un site merci c'est un bon début, espérons que vous serez suivi de beaucoup d'autres sites, moi, j'ai pris le parti de signaler non pas le site, qui souvent n'y est pour rien, mais bien la publicité en elle même..... et je le fais chaque fois que je tombe sur elle quelque soit le site où elle se trouve, mais il serait bien de pouvoir contacter les administrateurs des sites, sans être obligé de s'inscrire car messieurs et mesdames les administrateurs vous comprendrez je pense, notre hésitation désormais à s'inscrire quelque part!!! enfin, cela ne reflète que mon avis, mais je pense ne pas être seule à le penser..... en tout les cas merci à MétéoCity pour votre réaction cela fait plaisir

Par **yanoux12**, le **25/04/2012 à 18:52**

Merci à MétéoCity. Je conçois que c'est difficile de les stopper, dès qu'il y a un message défavorable ils changent le nom du produit, sur votre site c'est devenu Hydroface mais ce sont les mêmes liens et les mêmes méthodes .

Je suis heureuse de voir que vous vous souciez de ces problèmes car j'aime beaucoup votre site!

Par **MeteoCity**, le **26/04/2012 à 09:55**

N'hésitez surtout pas à nous contacter et nous transférer le lien de la publicité. Avec le lien nous pouvons agir plus rapidement. En effet, Il est possible que nous passions à côté de

certaines de ces pubs !

Bonne journée !

Simon de MétéoCity

Par **cheyenne38**, le **02/05/2012 à 17:32**

Bonjour a tous,

Bon ben je viens de me faire avoir moi aussi... Quelle nulle, je commande et ensuite je me renseigne sur les forums, bref, ca me servira de lecon..

Donc j'ai commandé aujourd'hui a 14h, a 15h j'ai appelé ma banque pour annuler les transactions, bien entendu et je m'y attendais, ce n'est pas possible, donc le plus simple pour moi a ete de faire une nouvelle carte bleue (facturée 3€), dispo ds 10 jours...Donc d'ici 10 jours ma CB est toujours valide, j'ose esperer que les prelevements de 70€ n'aurent pas lieu d'ici là, d'apres ce que j'ai cru comprendre dans leur conditions generales ils se font apres 14 jours...

J'ai aussi envoyé 2 mails a Purasilk et a Lush leur disant que je souhaitais annuler mes commandes d'offres d'essai...5 mn apres j'avais une reponse de Lush me demandant pourquoi je souhaitais annuler et me demandant de les appeler, je leur ai donc renvoyer un second mail leur disant que mes raisons etaient personnelles et que j'attendais qu'ils fassent le necessaire..On verra si j'ai une reponse..

Ca m'apprendra a m'emporter et a faire les choses a l'envers...

Donc wait and see...

Par **catmylene**, le **02/05/2012 à 20:31**

Message pour Cheyenne38 : je viens de recevoir mes deux échantillons avec le courrier qui dit "si vous etes satisfaites, surtout ne faites rien.....on vous prélèvera votre carte bleue...bla bla bla. Vu que j'ai fait opposition sur ma carte bleue...lequel des deux va l'avoir dans l'os. En attendant ca fait plus de 10 jours que j'attends ma nouvelle carte bleue...sniff. Enfin tu as eu de la chance d'avoir eu une réponse à ton mail. Pourrais tu me la communiquer stp car je n'arrive pas à avoir de réponses. Pour te rassurer je n'ai été prélevée que des frais d'expéditions que ma banque a laissé passer malgré l'opposition faite après 30 minutes de ma commande....bon courage à toi

Par **cheyenne38**, le **02/05/2012 à 21:14**

bonsoir Catmylene,

Si tu veux donne moi ton mail et je te fais suivre le mail que j'ai reçu, d'en certain Seth Nehring...Par contre aucune reponse a mon second mail on je leur precisais bien que je souhaitais une annulation de l'offre...

Je pense aussi que les frais débités aujourd'hui je les ai dans le baba, l'essentiel est d'éviter les prélèvements de 70€ et plus... Tant mieux si ceux-ci ont lieu après 14 jours, d'ici là ma CB ne sera plus active..

Pff c'est une sacrée arnaque quand même, je suis verte d'être tombée dans le panneau, pourtant j'ai l'habitude d'internet...

Par **catmylene**, le **03/05/2012 à 13:03**

Réponse à Cheyenne38 : ca.lhomme@laposte.net. J'ai aussi l'habitude sur internet (après piratage de mon compte paypal et dernièrement commande de cactus sur un site pourtant français..il a fallu encore l'intervention de paypal pour que le remboursement se fasse puisqu'aucun produit n'avait été envoyé...Comme quoi on cherche toutes les bonnes combines pour faire disparaître ces petites rides qui apparaissent....et boum on s'en crée de nouvelles avec cette arnaque.

Je viens d'essayer de les appeler au 0800 91 58 98....répondeur.....

Bon courage à toi et à toutes celles qui malheureusement vont continuer à tomber dans le panneau.

Par **Victime lyon**, le **03/05/2012 à 16:29**

Je suis une nouvelle victime de ce matin (3/5/12): tout pareil que les précédents témoignages. Pas de réponse aux mails, très difficile au tel, son haché, si c'est le répondeur, c'est pas du tout une voix avec accent anglais mais bien plus "exotique", le numéro allez savoir combien ça coûte de l'appeler, bref, j'ai fini par avoir quelqu'un quand j'ai dit que j'appellais pour annuler la commande, ça a raccroché. Impossible de faire des copies d'écran, donc j'ai pris des photos et imprimé leurs 9 pages de conditions de vente (limite menaçantes si vous lisez bien, on vous dit qu'on va communiquer votre IP à d'autres, que vous tentez de faire couler leur boîte et j'en passe). Je suis à la banque postale, une fois le cas expliqué (ils n'avaient pas l'air au courant, je suis du centre de Lyon), ils ont déclaré la carte perdue, vont me prélever 12 euros pour la refaire, mais normalement les 70/80 ne devraient plus pouvoir passer, juste les 4;99 pour purasilk me concernant. Je vais aussi aller signaler l'arnaque sur les liens donnés ici. Je suis dégoûtée

Par **QUETZALI**, le **03/05/2012 à 20:12**

Moi aussi je me suis fait avoir et j'ai mis plus de temps à réagir !! depuis les échantillons reçus en janvier 2012, j'ai été mensuellement débitée de 68 euros + 2 euros (frais taxe hors euros). Décision prise de stopper la démarche et courrier de résiliation reçu à ma demande de purasilk le 23/03. Malgré cela de nouveau prélevée le 2/05 de la même somme avec la mention "radiant laboratories". J'ai pris rdv avec ma banque pour annuler ma CB mais pensez-vous qu'il sera possible de pouvoir percevoir un remboursement après ces 3 mois de pratique frauduleuses ????

Merci à vous de m'éclairer sur ce point !!

Bon courage à toutes et tous

Par **dadajule**, le **04/05/2012** à **09:34**

Bonjour

je vous confirme que cette pubest une arnaque moi aussi j ai ete debite de 77 euro et pas du montant de l echantillon je n ai pas recu le second pot
j ose espere que beaucoup de personne lirons ce message

Par **yvelina**, le **04/05/2012** à **17:29**

Voilà je reviens de la banque et gendarmerie je me suis faite arnaquée comme beaucoup .
purasilk ce sont des ARNAQUEURS

Par **yvelina**, le **04/05/2012** à **17:40**

Bonjour sur les conseil des gendarmes j'aissaies de me desabonner de purasilk mais je ne trouve que des bons de commandes et sur ma facture de 2,90E il n'y a pas de de proposition de desabonnement .Quelqu'un peut me dire comment faire?Merci

Par **pat76**, le **04/05/2012** à **18:03**

Bonjour yvelina

Pour commencer, vous devriez aller voir votre banquier et lui dire de n'accepter aucune demande de prélèvement émanant de la société chez laquelle vous avez commandé.

Vous aviez lu ceci sur le site de PURASILK avant de passer votre commande?

Introduction

Natural Health Network, Ltd.(Natural Health Network), fabricant de PuraSilk et d'autres compléments alimentaires, vous remercie d'avoir visiter notre site www.PuraSilk.fr.

Lisez s'il vous plait avec attention les termes et les conditions d'utilisation avant d'utiliser le site web PuraSilk. En accédant ou en utilisant ce site, vous acceptez d'être lié par ces termes et conditions, y compris les exclusions ci-dessous. Si vous n'êtes pas disposé d'être lié par ces termes et conditions, y compris les exclusions, vous ne pouvez pas accéder ou utiliser ce site.

L'adresse de la société :

Natural Health Network, Ltd.

Suite 7, Peel House
30 The Downs, Altrincham
Cheshire WA142PX ENGLAND

Modifications des termes et des conditions

Nous nous réservons, à notre discrétion, de modifier, d'ajouter ou de supprimer des parties de ces termes et conditions à tout moment, et chaque changement sera en vigueur lors de la publication. La date de ces termes et conditions est notée au-dessous du titre Termes et conditions. Vérifiez s'il vous plaît régulièrement ces termes et conditions pour les éventuelles modifications. Si vous continuez à utiliser ce site après la publication des modifications cela signifie que vous êtes d'accord avec les changements.

Ce site ne fournit pas des conseils médicaux

Les informations contenues dans ce site ou celles communiquées en réponse à une demande ou à une question personnelle ou à la suite de l'accomplissement d'un questionnaire (les Informations), sont fournies à titre informatif uniquement et elles sont destinées à fournir aux utilisateurs une compréhension générale de certains sujets, tels que l'entretien et les soins de santé. L'information ne devrait pas être considérée comme complète et elle ne couvre pas tous les problèmes de santé. Natural Health Network Ltd ne recommande pas l'autogestion des problèmes de santé en plus elle n'approuve aucun type particulier de traitement médical. L'information ne doit pas être utilisée à la place d'une visite, appel à une consultation ou des conseils de votre médecin ou d'un autre fournisseur de soins de santé. Si vous pensez avoir un problème médical, ou si vous avez des questions concernant les soins de santé, il faut voir ou appeler le médecin ou son propre fournisseur de soins de santé.

Il ne faut pas tirer des conclusions que vous n'avez pas besoin d'une consultation médicale en vertu de quelque chose que vous avez lu sur ce site ou suite à une réponse à vos demandes ou aux questions. Il faut jamais ignorer un avis médical ou tarder en obtenir un, en raison de quelque chose que vous lisez sur ce site ou suite à toute demande par mail. Les informations du site ne représentent pas un substitut à un avis médical professionnel et aucune information contenue dans ce site ou dans une réponse à un mail n'est pas destinée à être didactique pour aucun diagnostic ou traitement médical.

Ce site est destiné aux adultes

Vous devez être conscient que ce site n'est pas destiné ou conçu pour attirer les personnes à moins de 18 ans. Nous ne collectons pas d'informations personnellement identifiables de toute personne dont on connaît qu'elle est moins de 18 ans. En utilisant ce site, vous admettez que vous avez plus de 18 ans ou plus.

Conseils

Nous ne proposons aucun conseil médical. Nous vous invitons à contacter votre médecin si vous sentez que vous avez besoin d'un conseil ou d'un traitement médical.

Les restrictions concernant l'utilisation des matériaux

Tous les matériaux, y compris les graphismes, les images, les codes HTML, les codes, les clips multimédia, les codes Java, les logos, les icones, les bannières et les logiciels contenus

dans ce site sont la propriété de Natural Health Network Ltd. Toutes les marques commerciales, les marques de service et noms commerciaux sont la propriété de Natural Health Network Ltd. Toute utilisation non autorisée du matériel atteinte à la propriété intellectuelle. Tous les droits non expressément accordés dans les présentes conditions générales sont réservés à Natural Health Network Ltd. Ceci dit, il est interdit que le matériel du site soit copié, reproduit, republié, téléchargé, affiché, transmis ou distribué. Il est interdit l'utilisation du matériel sur tout autre site ou environnement informatique. Aucune information contenue sur ce site ne doit pas être interprétée comme une licence de toute marque ou logo, ou nom commercial, ou la conception affichée sans obtenir au préalable une autorisation écrite de Natural Health Network Ltd ou du propriétaire de la marque.

Général

Ces termes et conditions s'appliquent à toutes les transactions effectuées sur ou via ce site Web. Cet accord est destiné à être régi par les Signatures électroniques fédérales dans l'Acte National et Global du Commerce. Vous manifestez votre accord sur les termes et les conditions contenues dans le document présent par un acte qui montre votre avis conforme, notamment en cliquant sur n'importe quel bouton contenant les mots « j'accepte » ou une syntaxe similaire, ou simplement en accédant au site web, même si vous avez ou non lu ces termes. Il est recommandé que vous imprimiez le présent formulaire pour vos dossiers personnels. En passant une commande, vous pouvez être considéré comme avoir déjà lu, compris et accepté les présentes Conditions Générales d'utilisation (généralement les « Conditions »). Si vous n'acceptez pas ces Conditions, vous ne pouvez pas accéder le site web, ou acheter tout produit. En accédant, en utilisant ou en commandant des produits par le biais du site, vous confirmez avoir lu cet accord et compris, accepté et consenti à tous les termes contenus.

Remboursement de garantie de 30 jours (pour les commandes de test). Si vous êtes insatisfait de PuraSilk, pour une raison quelconque, il suffit d'annuler votre commande en contactant le centre de services au 0800 91 59 98 (de Lundi au vendredi de 9H Am-18H PM, le samedi de 10H AM – 14H PM CET), dans les 30 jours suivant la commande. Après avoir contacté la compagnie pour annuler la commande, il vous sera fourni une autorisation de retour de marchandise. (ARM)

Après avoir annulé la commande, vous avez à votre disposition 7 jours pour retourner la portion inutilisée du produit, ou bien s'il est vide, il suffit de retourner le pot vide à notre compagnie. Vous devez écrire le numéro de ARM sur l'emballage de retour afin d'éviter la facturation du produit.

La société ne va rembourser ou créditer aucun frais d'expédition ou de manutention pour tout produit qui vous a été livré.

Offre d'essai gratuit 14 jours

Avec le programme PuraSilk Offre s'essai gratuit 14 jour, vous recevrez un pot plein et la facture sera émise initialement pour les frais d'expéditions et de manutention. Votre offre d'essai gratuit commence 14 jours après la date de la commande. Si vous appréciez le produit et vous aimez les résultats 14 jours après la commande (date de commande), il faut rien faire. C'est à ce moment que le prélèvement du paiement se fera automatiquement sur la carte de crédit, pour un pot d'essai de 74.95€. Cette transaction apparaîtra sur votre relevé de facturation comme « Purasilk0800915998 ». Si vous n'êtes pas satisfait de votre offre de

Purasilk, contactez le Centre de service 0800 91 59 98 (L'horaire du Centre de service de Lundi au vendredi de 9H AM-18H PM, le samedi de 10H AM – 14H PM CET) pendant votre période d'essai pour annuler et demander un numéro d'autorisation de retour de marchandise (RMA) avec les instructions pour retourner le produit, et vous n'aurez plus aucune obligation. Pour vous assurer qu'il ne vous manque pas PuraSilk, les 45 jours depuis la date de votre commande initiale pour l'offre d'essai de 14 jours et tous les 30 jours qui suivent, vous allez recevoir un nouveau bocal. La carte de crédit que vous fournissez aujourd'hui sera facturée du prix escompté de 64.95€ (plus les frais d'expédition et de manutention de 4.95€). En tant que membre du programme PuraSilk modes de vie, vous n'êtes pas obligé à continuer. Pas de tracas, pas d'engagements. Annulez à tout moment ! Si vous avez des questions, contactez le Centre de service.

Commandes de produits autres que PuraSilk

Les produits proposés à la vente sur le site PuraSilk, à l'exception de PuraSilk, ne font pas partie du programme de test, et ils sont facturés en totalité au moment de votre commande. Le prix et /ou le plan de livraison automatique de chaque produit peuvent varier et ils seront communiqués sur le site, à côté du produit. Votre carte de crédit sera débitée de ce montant à la date de votre commande et il apparaîtra comme une transaction distincte sur votre relevé de facturation. Vous manifestez votre accord pour la commande de ces produits et la charge immédiate en cliquant sur n'importe quel bouton contenant les mots « oui, s'il vous plaît », « passer ma commande », « soumettre » ou une syntaxe similaire, même si vous avez lu ces termes ou non.

Le retour des produits (applicables à tous les commandes de la compagnie)

Pour renvoyer un produit pour un échange en raison des dommages du transport, ou lors de l'annulation de votre commande dans un délai de 30 jours garantie de remboursement, il faut obtenir une autorisation de retour de marchandise (ARM) en contactant le Centre de service par courrier à l'adresse info@naturalhealthnetwork.com ou appelez le 0800 91 59 98 (de Lundi au vendredi de 9H AM-18H PM, le samedi de 10H AM – 14H PM CET). Le numéro de ARM peut être obtenu uniquement par ce moyen: mail ou téléphone.

Notez s'il vous plaît :

1. Nous ne pouvons pas traiter ou échanger des produits portant la mention « retour à l'expéditeur ».
2. Afin de s'assurer que le compte est correctement noté, vous devez renvoyer les produits à l'adresse fournie ci-dessous avec votre numéro de ARM. Le numéro de ARM doit être clairement écrit sur le paquet que vous renvoyez. Notre service d'expédition n'est pas autorisé à accepter les paquets sans numéro de ARM.
3. Nous ne pouvons pas émettre de remboursement pour les produits PuraSilk achetés auprès de notre auto-navire ou dans le cadre du programme Modes de Vie. Les expéditions ultérieures ne portent pas une garantie de remboursement. Le délai pour la réception de votre commande initiale d'appeler à modifier retarder ou annuler votre commande de livraison automatique est de 60 jours. Le délai de réception de la commande initiale ou pour la modifier, le délai ou l'annulation, est de 30 jours.

Les produits à retourner doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Purasilk Returns Dept
Nether Road
Galashiels
TD1 3HE
United Kingdom

Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Nous recommandons que tous les produits retournés doivent être renvoyés avec une confirmation de livraison. Les retours sans une autorisation de retour valide sont soumis à 10.00€ frais de restockage.

Les conditions d'expédition

Lorsqu'on vous envoie le produit, notre service de messagerie va expédier un message standard via les services de l'United States Postal Service et l'United Parcel Service. Avec notre option d'expédition prioritaire (si disponible), nous ferons de votre envoi notre priorité et on va expédier votre colis le lendemain pour toute commande passée avant le 22H (le colis devrait arriver dans les 5-7 jours ouvrables). Il faut retenir que les livraisons ne se font pas les samedis, les dimanches ou les jours fériés. On n'offre aucune garantie pour les dates d'arrivées et les délais. Nous ne remboursons pas les frais d'expédition ou le crédit pour toutes les expéditions mensuelles ou bi mensuel.

Comment changer votre expédition

Noter s'il vous plaît que notre Centre de service peut vous aider à changer votre calendrier la livraison si vous en avez besoin dans les 30 jours.

Descripteur de la carte de crédit, des erreurs de facturation

En commandant PuraSilk de Natural Health Network, Ltd, de débiter votre carte de crédit en conséquence. Cette autorité doit rester en vigueur jusqu'au moins que vous avez annulé les commandes futures des produits tel que décrit dans le présent accord. Il faut être au courant du descripteur qui apparaîtra sur votre relevé de votre carte de crédit comme une entrée PuraSilk. Si vous constatez que vous avez été facturé par erreur, contactez s'il vous plaît le Centre de service. Si on n'a pas des nouvelles de votre part dans les 30 jours après que l'erreur de facturation apparaît sur le relevé bancaire, la facture sera considérée comme acceptée par vous à tous fins, y compris la résolution des enquêtes faites par l'émetteur de votre carte de crédit. Vous serez réputé avoir donné quittance de toute responsabilité et réclamations de la perte découlant de toute erreur ou anomalie qui n'est pas rapportée à la compagnie dans les 30 jours de son apparition sur le relevé du compte bancaire.

Représentations ; avertissements

C'est notre mission d'entreprise de fournir à nos clients les meilleurs produits disponibles. Nous croyons dans l'efficacité des produits que nous vendons. Vous comprenez, cependant, que les déclarations sur le site, le matériel promotionnel ou les produits n'ont pas été évalués par la Food et Drug-Administration des Etats-Unis, et les produits ne sont pas destinés à diagnostiquer, traiter, guérir ou prévenir aucune maladie. Les informations fournies sur nos sites web ou celui de cette compagnie ne représentent pas un substitut à une consultation

face-à-face avec votre professionnel de la santé et ils ne doivent pas être interprétés comme des conseils médicaux individuels. Les résultats individuels peuvent varier. Le produit est destiné à l'utilisation des personnes qui ont plus de 18 ans.

Si vous êtes enceinte, allaitante ou sous n'importe quel type de traitement médical, vous devez déclarer et garantir soit que vous avez consulté un spécialiste, soit que vous allez le faire avant de prendre le produit, et vous allez stopper de prendre le produit ou au moins contacter un spécialiste professionnel de santé à tout moment où vous ressentez des effets négatifs ou secondaires inattendue. Nous souhaitons que vous ayez l'information la plus précise sur les produits. Les informations sur les produits qui vous sont communiquées, sont obtenues des tiers indépendants, tels que les institutions éducatives, les articles scientifiques et nouvelles des organismes, les spécialistes de la nutrition, les rapports scientifiques et les chercheurs (« sources d'information »). Nous ne garantissons pas que les sources d'informations soient exemptes d'erreur, et on ne justifie pas la source d'information ou les méthodes utilisée pour arriver à leurs conclusions. Toutes les spécifications des produits, les données de performance et d'autres informations sur nos sites web sont fournis à titre informatif et indicatif uniquement et ne constituent pas une garantie ou une représentation que le produit sera conforme aux spécifications ou données de performance.

Nous ne garantissons pas que vous ayez un résultat spécifique ou particulier des avantages du produit, ou que votre expérience puisse coïncider aux autres qui utilisent ce produit. Les résultats individuels varient d'une personne à l'autre.

Vos déclarations

Vous déclarez que vous avez 18 ans et que vous n'allez pas permettre à une personne qui a moins de 18 ans de commander ou d'utiliser le produit. Vous déclarez que les informations fournies par vous lors de la commande sont à jour, matériellement exactes et suffisantes pour vous remplir votre commande dans le temps opportun et efficace. Vous êtes responsable du maintien et de la mise à jours sur les informations de votre compte avec nous et garder ces informations (et tout mot de passe qui vous a été fourni pour accéder au site/l'achat des produits) loin des accès non autorisés. Sauf convention contraire ou requis applicable par la loi, toute garantie fournie en rapport avec le produit, s'adresse à vous pour insister sur l'aspect du fait que vous êtes un utilisateur, et non pas un revendeur du produit. Vous ne pouvez pas revendre, redistribuer ou exporter les produits que vous commandez sur le site.

Vous convenez de payer pour le produit et toutes les taxes, l'expédition ou la manipulation du produit, couts indiquées par nous sur le site web, lorsque vous soumettez l'ordre d'achat. Le paiement doit être effectué avant la livraison et par les méthodes indiquées sur le site (et non pas par un autre moyen, sauf si nous avons donné le consentement préalable à utiliser des méthodes alternatives de paiement).

Rejet, dommage ou perte en transit

Nous ne serons pas responsables et vous ne serez pas en droit de refuser la livraison des produits, à l'exception des dommages du produit survenues pendant le transport (le produit est transporté par nos propres moyens ou par un transporteur en notre nom), ou si nous ne sommes pas avertis d'un tel dommage dans les 5 jours ouvrables dès la réception du produit.

La limitation de responsabilité

Dans la mesure maximale légalement autorisé, si notre entreprise était informée ou au courant de la possibilité des dommages et si les voies de recours présentées ici échouent de leur but essentiel, notre responsabilité totale (soit par rupture de contrat, préjudice ou toute autre théorie juridique) ne doit en aucun cas dépasser le coût des produits que vous avez commandés. En plus, dans aucun des cas nous ne serons pas responsables pour des dommages particuliers, directs ou indirecte, pertes de profit ou pertes de revenu, ou même le coût de la couverture.

Les produits sont vendus et vous sont livrés « tel quel » sans aucune garantie. Sauf indication contraire expresse dans cette section, nous ne donnons aucune garantie expresse ou déclaration et nous déclinons tous les garanties et les représentations, y compris, sans limitation, les garanties de qualité de la marchandise, l'adéquation a un usage particulier et l'absence de contrefaçon.

L'indemnisation

Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de défendre notre compagnie, ses dirigeant, ses administrateurs, ses actionnaires, ses employées, ses entrepreneurs indépendants, ses fournisseurs de télécommunication, ou ses agents contre toute réclamation, action, pertes, dettes, charges, coûts, ou demandes, y compris sans limitation les frais juridiques et comptables, pour tous les dommages directs, indirects et / ou suite à une mauvaise utilisation du site, ou la violation de n'importe lequel de ces termes et conditions du présent accord. Nous allons vous viser par courrier électronique de toute réclamation ou poursuite et on va coopérer pleinement (a vos frais) dans la défense d'une telle réclamation ou poursuite.

Avis

Tout avis ou communication par rapport au présent Accord doit être transmis en écrit en envoyant une lettre à notre adresse : Natural Health Network, Ltd., Suite 7, Peel House, 30 The Downs, Altrincham, Cheshire WA142PX, England. Dans le cas de l'envoi d'une notification pour vous, la compagnie utilisera l'adresse que vous avez fournie à la compagnie lorsque vous avez commandé votre produit.

Résiliation

Nous nous réservons le droit de résilier votre accès ou l'utilisation du site et/votre inscription pour un produit si on constate que vous avez violé un des termes du Contrat présent ou si nous croyons que vous avez cherché, de mauvaise foi, le remboursement, les rejets de débit des cartes de crédit, les retours des produits, les rabais ou toute autre conduite conçues pour blesser, harceler ou perturber ce site web ou les activités commerciales.

La fraude

Nous nous réservons le droit, mais sous aucune obligation, de déclarer activement te de poursuivre tout cas de fraude suspecte ou avérée. Nous pouvons, à notre discrétion, exiger une autorisation de votre part comme une confirmation de votre commande par téléphone et d'autres informations. Nous nous réservons le droit d'annuler, de retarder, de refuser le transport, ou de retirer toute commande si on soupçonne une fraude. Si toute commande sur le site web est suspectée d'este frauduleuse, nous nous réservons le droit, mais sous aucune obligation, de soumettre à l'enquête tous les documents, avec ou sans citation à comparaître,

aux organismes d'application de la loi et à la société de carte de crédit.

Nous nous réservons le droit de coopérer avec les autorités pour poursuivre les contrevenants dans toute mesure de la loi.

Les droits de propriété intellectuelle

Le site et tout le contenu qui y figurent, sont la propriété exclusive de la Société ou de ses concédants. En raison du présent accord de l'achat de votre produit, aucun droit de licence ou propriété du contenu du site ne vous seront pas communiqués. Le site et son contenu sont protégés par les lois sur les droits de l'auteur et de marques. Sauf indication contraire autorisé par la loi, vous ne pouvez pas copier, republier ou transmettre toute partie du site sans le consentement écrit au préalable de la Société.

Renseignements sur le contact

Vous pouvez nous contacter par e-mail en cliquant sur « Nous contacter » ou en nous appelant à notre numéro sans frais. Lorsque vous nous contactez, introduisez aussi les informations qui nous aideront à identifier votre compte afin que nous puissions vous aider avec les réponses à vos questions. Pour plus d'informations, contactez-nous : info@naturalhealthnetwork.com ou Tel: 0800 91 59 98 (de Lundi au vendredi de 9H Am-18H PM, le samedi de 10H AM – 14H PM CET)

La politique de confidentialité

Nous nous ne demandons pas des renseignements personnels sauf si on a vraiment besoin. (On ne vous demande pas votre niveau de revenu pour aucune raison apparente). Nous ne communiquons pas vos renseignements personnels avec personne, sauf dans la conformité à la loi, pour développer nos produits, ou pour protéger nos droits. Nous ne stockons pas d'informations personnelles sur nos serveurs sauf dans le cas qu'il est nécessaire pour le fonctionnement continu de l'un de nos services. Dans nos blogues de produits ou les forums, nous cherchons à les rendre aussi simple que possible pour vous de contrôler ce qui est visible au public, vu par les moteurs de recherche, gardé secret et définitivement supprimé.

Natural Health Network, LTD gère plusieurs sites internet. C'est la politique de Natural Health Network, LTD de respecter votre confidentialité concernant toute information que nous pouvons recueillir pendant le fonctionnement de nos sites web.

Les utilisateurs du site web

Comme la plupart des operateurs de site, Natural Health Network, LTD recueille des informations d'identification non personnelles de la sorte que les navigateurs web et les serveurs mettent a la disposition le type de navigateur, la langue de préférence, le site de référence la date et l'heure de chaque demande des visiteurs. Le but de la collecte des informations d'identification non personnelle par Natural Health Network, LTD est de mieux comprendre comment les réseaux de santé naturels utilisent ce site web. De temps en temps, Natural Health Network, LTD peut communiquer des informations d'identifications non personnelles, en publiant un rapport par exemple sur les tendances dans l'utilisation du site internet.

Natural Health Network, LTD recueille également des informations d'identification personnelle

comme l'adresse IP.

Collecte des informations d'identification personnelle

Les utilisateurs du site web de Natural Health Network, LTD choisissent d'interagir d'une manière qui nécessite une collecte d'informations d'identification personnelle. La quantité et le type d'informations que Natural Health Network, LTD collecte, dépend de la nature de l'interaction. Par exemple, nous demandons aux visiteurs qui s'inscrivent sur un blog de fournir un nom d'utilisateur et une adresse d'e-mail. Ceux qui s'engagent à des transactions avec Natural Health Network, LTD, on lui demande de fournir des renseignements supplémentaires, y compris si nécessaire les informations personnelles et financières nécessaires au traitement des transactions. Dans tous les cas Natural Health Network, LTD recueille des renseignements dans la mesure du nécessaire ou de l'approprié pour atteindre la finalité de l'interaction avec l'utilisateur. Natural Health Network, LTD ne divulgue pas les informations personnellement identifiables autres que ceux décrits ci-dessous. Et les visiteurs du site, peuvent refuser à tout moment de fournir des informations d'identification personnelle, avec l'avertissement que cela peut les empêcher de se livrer à certaines activités liées au site.

Des statistiques agrégées

Natural Health Network, LTD peut collecter des statistiques sur le comportement des visiteurs de ses sites web il peut faire publique cette information ou la communiquer aux autres. Cependant, Natural Health Network, LTD ne va pas divulguer des informations d'identification personnelle autre que celle décrite ci-dessous.

La protection de certaines informations d'identification personnelle

Natural Health Network, LTD divulgue certaines informations d'identification personnelle seulement aux employées, aux entrepreneurs et organisations affiliées qui doivent connaître les informations afin de fournir ou traiter des services disponibles sur les sites web et qui ont accepté de ne pas les divulguer aux tiers. Certains d'entre les employées, entrepreneurs et organisations affiliées peuvent être situés à l'étranger, en dehors de votre pays d'origine ; en utilisant les sites Natural Health Network, LTD vous consentez au transfert des informations.

Natural Health Network n'est pas autorisée à louer ou à vendre des informations d'identification personnelle à personne. Natural Health Network va divulguer des informations d'identification personnelle seulement s'il est requis par la loi, ou lorsque Natural Health Network croit de bonne foi que cette divulgation est nécessaire pour protéger sa propriété ou ses droits, les tiers ou le grand public. Si vous êtes un utilisateur enregistré et vous avez fourni votre adresse email, vous pouvez recevoir occasionnellement des courriers sur les nouvelles fonctionnalités, qui sollicitent vos commentaires ou tout simplement de vous tenir au courant de ce qui se passe avec Natural Health Network et ses produits.

Si vous nous envoyez une demande (par exemple via un support par email ou via une de notre techniques de feedback), nous nous réservons le droit de le publier, afin de nous aider à clarifier ou à répondre à votre demande ou pour soutenir d'autres utilisateurs.

Natural Health Network, LTD prend tous les mesures raisonnablement nécessaire pour protéger contre les accès non autorisés, l'utilisation, l'altération ou la destruction de certains

informations d'identification personnelle.

Cookies

Un cookie est une chaîne d'information qu'un site web stocke dans l'ordinateur d'un visiteur, et que le navigateur du visiteur fournit au site l'information de son retour. Natural Health Network, LTD utilise les cookies pour mieux identifier et suivre les visiteurs, l'utilisation du site et leurs préférences. Les visiteurs qui ne souhaitent pas avoir stockés les cookies dans leurs ordinateurs, doivent paramétrer à l'avance que leur navigateur refuse les cookies, avec l'inconvénient que l'affichage n'est pas le bon sans l'aide des cookies.

Publicités

Les partenaires publicitaires, qui peuvent créer des cookies, peuvent diffuser des annonces qui apparaissent sur n'importe quel site web. Ces cookies permettent au serveur publicitaire de reconnaître votre ordinateur chaque fois qu'ils vous envoient une publicité en ligne pour recueillir des informations sur vous ou d'autres personnes qui utilisent cet ordinateur. Cette information permet aux réseaux de publicité, entre autres choses de fournir des publicités ciblées qu'il estime être les plus intéressantes par vous.

Modifications de la politique de confidentialité

Bien que la plupart des modifications soient susceptibles d'être mineures, Natural Health Network, LTD peut changer en toute discrétion la politique de confidentialité de temps en temps. Natural Health Network, LTD encourage les visiteurs à vérifier fréquemment cette page pour tout changement potentiel de la politique de confidentialité. L'utilisation continue du site après tout changement de la politique constitue votre acceptation des changements.

Dernière mise à jour : 9/2011

Pour tout complément d'information concernant l'accès ou la correction de vos données personnelles, prenez contact avec le Centre de services en utilisant les informations depuis ce site.

Par **escenciel**, le **06/05/2012 à 16:15**

je vient de faire une commande et je suis aller trop vite.
je me suis aperçu de cette arnaque trop tard, apres etre tombé par hasard sur le forum. après avoir lu tous vos messages j'ai trouver une solution radical.j'ai appeler le centre des CB et déclaré ma cartes bleu perdu moins d'une heure après la commande.
De toute façon quelque soit la démarche, je serais quitte pour une nouvelle carte bleu .

Par **bouloute**, le **06/05/2012 à 22:26**

Escenciel vous avez fait la meilleur des choses, oui, une nouvelle carte bancaire est la meilleure solution et je peux vous assurez qu'après il n'y à plus aucune raison qu'ils puissent

encore faire des prélèvements quelque soit le nom qu'ils pourraient prendre!!!!!!! je vois hélas qu'encore beaucoup de personnes ce font avoir, il faut absolument continuer de diffuser l'info le plus possible, sur vos sites, blogs et autres!!! merci!!!!
bonne soirée à toutes et tous

Par **ccn**, le **08/05/2012 à 14:34**

bonjour

une de plus !

j'ai acheté ces produits en mars comme beaucoup d'entre vous, et je m'aperçois aujourd'hui seulement en regardant mon relevé de compte qu'il y a eu plusieurs prélèvements début avril et fin avril pour un total de 211 € !
je suis très énervée !

j'ai contacté tout de suite ma banque pour faire opposition et demander le remboursement et je fais un courrier dans la foulée à cette société en angleterre et à la repression des fraudes !

merci à tous pour tous les renseignements et démarches à suivre sur cette arnaque !

Par **delhi**, le **09/05/2012 à 14:59**

je me suis fait avoir aussi .je ne suis pas la seule apparemment pour mes achats sur internet j'ai une carte de paiement web.mon banquier vient de ma dire que les frais concernant cette creme (que nous ne sommes pas sensé payer L'ARNAQUE) me seront remboursés mais que les prelevements doivent etre effectues sur le compte bancaire.Un formulaire doit etre d epose a la banque .avant les 10 jours des prelevements. c'est la 1 ere fois que je me fais avoir et j'ai les boules.

Par **delhi**, le **10/05/2012 à 10:44**

je reviens de facebook et sur ma page la publicite pour la creme pura silk est encore en action pourquoi ????

Par **delhi**, le **10/05/2012 à 10:49**

pourquoi la publicite pour la creme pura silk est elle encore sur face boock.je me suis fait aussi arnaque et j'ai imprime la pub en entier 4 pages sur lesquelles cette creme est esceptionnelle .mais ils ne parles pas des frais supplementaires effectues sur nos comptes Que faire?????

Par **gsdf**, le **10/05/2012 à 17:14**

je suis une nouille aussi j'ai commandé tellement rapidement et après coup me suis dit c'est louche ça sent l'arnaque j'ai appelé directement ma banque qui a immédiatement bloqué ma carte bancaire !!

Par **delhi**, le **11/05/2012 à 12:52**

bonjour je viens juste de recevoir mes 2 colis j'ai l'impression qu'ils sont piégés avec ces conneries. j'en fait quoi. je ne les ai pas ouverts.
merci de votre réponse

Par **zouzouette**, le **12/05/2012 à 12:21**

Merci pour vos conseils car comme vous j'ai été arnaquée. Je viens de faire annuler ma carte bleue et je vais écrire à la répression des fraudes en envoyant tous les papiers en ma possession. Faites en de même afin qu'ils réagissent et arrêtent enfin cette arnaque. Quelqu'un pourrait-il me répondre ? Pour Puralilk le montant est toujours le même et la désignation sur le relevé bancaire est toujours identique.

Mais j'ai eu un prélèvement en mai de Paragon initial de 78.38 par contre j'ai en opération à venir en juin Lush de 65,... Avez-vous toujours eu la même somme pour Lush et le même nom au débit sur votre compte ? Dans mon courrier pour les fraudes, j'aurai aimé préciser cet élément.

Merci à tous et bon week-end

Par **bouloute**, le **12/05/2012 à 12:29**

Zouzounette

moi je n'ai eu qu'un seul prélèvement car j'ai tout de suite fait opposition sur ma carte et je pense que si tu as fait cela, tu n'auras plus aucun prélèvement, mais par sécurité renseigne-toi à ta banque, car si j'ai bien compris tu es prévenu à l'avance des prélèvements alors stoppe-les!!! et ta banque se doit de te rembourser les sommes perçues frauduleusement!!!!

il faut en effet continuer à diffuser l'info de cette arnaque sur tous les supports possibles car trop de gens encore se font avoir
je vous souhaite un bon week-end

Par **yasmina59**, le **12/05/2012 à 13:03**

yas60

bonjour bon une de plus a la liste, effectivement j'ai acheté un échantillon le 11 avril pour 6 euros 10 quand j'ai reçu le colis hier je me suis dis il est grand le flacon pour un échantillon et voila que je viens de regarder sur mon compte et un prelevement de 76,26 euros a été effectué sur mon compte j'ai fais opposition hier et je vais faire un depot de plainte cette pares midi a la demande de ma banque.

dorenavant je vais être plus attentive et faire des achats szur interent avec un numero de carte unique comme me l'a conseille mon banquier.

Par **SOFA**, le **13/05/2012 à 18:42**

j'ai commandé sur internet les fameux echantillons alluria et purasilk - j'ai reçu une lettre en disant que je serai prélevé dans 15j de 69,95 € grosse arnarque !!!! ils ont tenté 5 jours après récpion du prduit, par 3 fois de debiter mon compte - heureusement ma banque voyant que cela venait d'irlande ont bloqué le prelevement - ils m'ont conseillé pour etre tranquille de faire opposition sur ma carte -

Par **SOFA**, le **13/05/2012 à 18:47**

voilà une nouille de plus - c'est à cause de facebook ! pour moi c'éztait un site sur.....

Par **bouloute**, le **14/05/2012 à 12:31**

facebook se démarque des ses publicité mais ce sont des envahisseurs voilà tout, je les retrouve partout, même sur mes blogs et croyez bien que je n'y suis pour rien!!!!!! j'ai signalé cela à toutes les plateformes de blogs..... je pense sincèrement que les sites où les blogs et autre n'y sont pour rien!!!! il ne faut pas hésiter à le signaler partout où ont le peut!!!!
bonne journée à toutes et tous

Par **yanoux12**, le **14/05/2012 à 17:32**

Bonjour à toutes

Après 3 semaines d'attente, malgré la notice de la gendarmerie ,ma banque GROUPAMA refuse toujours de me rembourser! Motif:c'est un litige commercial.Et pourtant le gendarme qui m'a reçue a été très clair, la loi les oblige à restituer ces sommes mais apparemment ils se croient au dessus des lois!Appel à toutes: pouvez vous nommer les bonnes banques respectueuses des lois et de leurs clients, et celles à éviter qui comme la mienne(plus pour longtemps) nous prennent pour des pigeons!

Je vais contacter sans grand espoir le médiateur de groupama et si la réponse est négative j'envisage le tribunal.L'union faisant la force si d'autres sont intéressés, on pourrait s'aider pour les démarches.J'attends les réponses.Merci

Par **bouloute**, le **15/05/2012** à **00:44**

Yanoux12 je peux répondre à ces deux questions..... banque à éviter absolument 'le lcl' et banque que je recommande car avec un service toujours à l'écoute du client ' la banque postale'..... pourquoi je suis aussi affirmative c'est simple j'ai été 11 ans au lcl, j'ai galérer pendant onze pour finir l'année dernière avec mon mari dans le coma durant plusieurs semaines suite à une grave maladie, évidemment s'en sont suivi, dix mois de convalescence et bien sur toutes les conséquences au niveau financier.... le lcl n'a rien voulu entendre et m'a taxer de 1900 euros d'agios en 1 ans..... sur mon autre compte à la banque postale où la situation été la même je n'ai eu aucun soucis..... si pardon 10.30 d'agio pour un nom paiement de prélèvement et franchement cela été de ma faute, car je n'avais pas prévenu..... j'ai quitté depuis le lcl et je ne saurais trop recommander aux petits salaires d'en faire autant si il y sont!!!!

mais là je me suis un peu égarer du sujet de cette discution pourtant je suis bien persuader que les clients du lcl n'ont pas été rembourser de ses prélèvements frauduleux alors que ceux de la banque postale si!!!!

mais il est bien vrai, que les banques sont obligés de rembourser les sommes prélevées sans notre autorisation..... surtout si vous avez déposés plainte avant bonne nuit à toutes et tous et pardon d'avoir été aussi vindicatif contre cette banque mais c'est la vérité

Par **yanoux12**, le **15/05/2012** à **08:02**

Merci Bouloute pour ton avis .J'avais déjà remarqué que la banque postale semblait honnête et au service des clients.

Est ce que le lcl fait partie des banques refusant d'appliquer la loi?En tous les cas pour Bouloute ils semblent avoir été inhumains.

J'attends vos avis.Ne nous laissons pas faire!

bonne journée

Par **CATHERINE BOUB**, le **18/05/2012** à **14:37**

Bonjour,

J'ai été également victime de la même arnaque. J'ai commandé sur une pub Internet auprès de LUSH et PURA SILK une crème, à titre d'essai gratuit. Il fallait payer le coût de transport de 6 euros pour chacune et pour ce faire communiquer le code de Carte Bleue.

Après réception des produits je me suis aperçu que j'étais débité de 76,26 et de 69,78, dans la dizaine qui a suivie. Absente pour déplct prof. ne m'en suis rendu compte que 3 semaines après !

Non content de cela, je reçois à nouveau, un mois plus tard, les deux produits et suis débitée à nouveau, ce jour. A aucun moment je n'ai passé ces commandes.

Fais opposition ce jour à ma carte. Négociation en cours pour remboursement avec ma banque le C. Agr. attente des suites sans doute négative !

Par **escenciel**, le **18/05/2012 à 22:53**

bonjour a toute

Des nouvelles, suite a mon message du 6 Mai.

petit rappel ,j'ai commander comme nous toutes ces produits et après être tomber sur votre forum . il a bien fallu que je me rende compte que c'était une arnaque. Un peu moins d'une heure après avoir passer commande , j'ai déclarer ma carte bleu perdue au centre des CB perdu ou volée.

A ce jour , je viens de recevoir ma nouvelle carte.

aucun prélèvement na put être effectuer par les arnaqueurs et je n'est pas reçu leurs produit.

donc pas de panique pour les futurs arnaqués , les solutions existent.

maintenant pour ce qui est d'interdire cette société de faire de la pub, là c'est une autre histoire.

Bonne journée a vous

Par **Rouquin91**, le **20/05/2012 à 13:28**

Bonjour à toutes.

Je viens également de me faire piéger, suite à une publicité sur le site RTL.

J'ai commandé les échantillons, prévus à 2,49 € pour Purasilk, et 3,85 € pour Lush. J'ai reçu les deux produits. Le 15/5/12 on m'a prélevé 80,37 € en plus pour Lush. Je viens seulement de découvrir votre site. Dommage pour moi. J'aurais du vérifier avant. Je vais donc lire en détail tous vos conseils, et aller très rapidement à ma banque.

Merci à toutes, et bonne journée.

Par **bouloute**, le **20/05/2012 à 13:38**

Bonjour à toutes et tous

Eh bien je vois que chacun et chacune continues de ce faire avoir grrrrr il faut absolument diffuser l'info le plus possible, d'ailleur je trouve regrétable que nous ne puissions ajouter des captures d'écran ici car alors vous verriez que cette pub à de multiples facettes et de multiple noms et que sur certaines de ces pub (que je n'hésite pas à signaler) les conditions de vente sont inaccessibles et j'ai remarqué une chose sur l'une d'entre elle..... il y à dessous des commentaires d'internautes très élogieux pour la marque mais évidemment lorsque vous souhaitez laisser le votre de commentaire et bien..... c'est impossible, donc même les commentaires sont des faux!!!! l'arnaque est grande est très répandue sur le net!!!! je lance un appel: diffusez l'info aux plus grand nombre, ils se font des millions sur notre dos..... car si les banques remboursent eux qu'en est t'il????..... j'aimerais que les banques elles mêmes porte plainte..peut être que là, nous serions entendu!

je vous souhaite tout de même un bon dimanche après midi

amicalement

Par **mumi**, le **21/05/2012 à 13:16**

salut les filles moi aussi ils m'ont bernée je les ai eu au tel ce matin /en angleterre c'est l'adresse française pffff!!!/ ils m'ont proposee 20% sur les produits j'ai refuse car je leur ai dit que je n'avais rien acheter que c'etait des echantillons bref je leur ai dit que j'etais aller au commissariat bon maintenant j'attends mais j'ai demander quand meme une autre carte bancaire repondez moi svp pour me donner votre avis

Par **yanoux12**, le **23/05/2012 à 08:27**

Bonjour à tous

Bouloute a raison ,les produits changent de nom ,les pages ont des liens en anglais ou en français avec ou non des explications sur les conditions de vente. Ma banque qui ne veut toujours pas me rembourser m'a envoyé des conditions générales de vente de Purasilk en français que je n'avais pas quand j'ai demandé les échantillons.Quant aux témoignages j'ai trouvé une page où ils disent eux-mêmes qu'ils ne sont pas vrais et j'ai essayé moi aussi de témoigner mais le commentaire a disparu.La seule chose que nous puissions faire est d'essayer de stopper la pub sur les sites où on la voit. Nouvel appel pour connaitre les banques qui remboursent ou pas.Merci.

Bonne journée et à bientôt

Par **Aurja**, le **23/05/2012 à 17:31**

J' ai le même souci avec le produit avilean commercialisé par Natural health work:((

Par **Aurja**, le **23/05/2012 à 17:32**

J' ai le même souci avec le produit avilean commercialisé par Natural health work:((

Par **Rouquin91**, le **23/05/2012 à 22:45**

Suite à mon message du 20/5/12, je suis allée hier au commissariat (2H d'attente) pour porter plainte. Ensuite la banque pour résilier ma CB, et demander le remboursement de la somme de 80,37 € débitée sans mon autorisation. C'est en cours. Demande d'une nouvelle CB gratuite, huit jours d'attente. Je suis à la Banque Populaire, la refabrication de la CB est gratuite en cas de perte ou vol ou usage frauduleux par un tiers, ce qui est le cas. Je vous tiendrai au courant, mais pour moi, terminés les achats sur des sites inconnus.

Par **jocy**, le **29/05/2012 à 18:31**

Moi aussi prélèvement de Lush illumination pour 83 euros frais commission compris. Ma banque le crédit agricole a bloqué ma CB et m'a demandé d'aller à la gendarmerie remplir un papier spécial pour les arnaques à la carte bancaire sur le net . Ce que j'ai fait. Ensuite nouvelle CB commandée gratuite, reçue samedi + remboursement cette semaine des sommes indûment prélevées. Car la banque doit rembourser les victimes, et ensuite devenant victime à son tour de par son remboursement, elle peut si elle le souhaite entamer des poursuites.

Alors faites ceci et bon courage à toutes !

Par **Janils**, le **01/06/2012 à 16:27**

Et bien, je rejoins le groupe... j'ai été, également, une des victime de Natural Health. Je viens d'être débité pas une fois mais 2 fois sur mon compte bancaire. Je les ai appelé mais font mine de lancer la requête. Mais, j'ai fais opposition sur ma carte bancaire pour fraude à la CB. Je suis à la banque postale et merci je suis assurée. Donc, elle me remboursera le montant. Il faut absolument faire opposition à votre carte B. Comme c'est un achat via le net aucun frais ne sera engagé.

Bon courage à vous

Par **bouloute**, le **01/06/2012 à 19:53**

Bonsoir à toutes et tous.....

je vois que cela continues grrrrrrr mais oui, la seule solution et bien de faire opposition à la carte bancaire et surtout de les dénoncer à la répression des fraude sur le net.....Janils je peux dire que tu as de la chance d'être à la banque postale, car oui, tu seras rembourser et en plus ils sont rapides ce qui n'est pas négligeable, j'ai eu ma nouvelle carte en quatre jours et encore cela est arrivé pour moi un jeudi, si il n'y avait pas eu le week end, j'aurais eu ma carte dès le surlendemain et j'ai été rembourser dans la semaine qui à suivi..... hélas ce n'est pas le cas de toutes les banques!!! Lorsque je vous lie je me dis qu'il faut absolument rester mobiliser est contrer ces arnaqueurs par tout les moyens qui sont à notre dispositions d'ailleur je partage à nouveau cette page sur mon facebook où la pub est toujours présente indépendemment de facebook parait t'il!!!!

bonne soirée à toutes et tous, je repasse régulièrement et je ne laisse pas tomber!!!!
et oui, bon courage à tous et toutes

Par **yanoux12**, le **02/06/2012 à 08:38**

Bonjour à toutes et tous

Moi aussi je viens régulièrement lire vos messages . Je ne comprends pas que facebook ne puisse rien faire et cela m'étonne beaucoup puisque le site de Météocity une fois prévenu a fait disparaître cette pub.

Quant à moi depuis le 11 mars je suis en attente d'un remboursement de Groupama Banque .Pour le moment ils réexaminent ma demande mais je suis bien décidée à faire valoir mes droits jusqu'au bout!

Bonne journée

Par **furax!**, le **04/06/2012 à 17:07**

je fais partie du groupe: j'ai commandé sur internet pour un essai pour quelques euros pour le 1er pot mais quand j'ai voulu commander le Lush, j'ai vu apparaitre une somme telle que je n'ai pas continué ma commande... malheureusement ils avaient mes coordonnées et m'ont envoyé le 1er pot... puis le 2ème que j'ai cru au prix promotionnel... Absente, je n'ai pas lu à mon retour mon relevé de banque du mois dernier avec assez d'attention... où figurent 74,95€.; puis 69,90€.! Je reçois ce jour un nouveau pot non commandé déjà précompté le 24 mai, d'après les informations qu'ils m'ont données par téléphone. (je reçois les relevés bancaires autour du 5 du mois suivant). Ils m'ont dit que je ne pouvais pas leur renvoyer le pot ni me faire rembourser, mais qu'ils arrêtaient aujourd'hui mon abonnement. Je vais suivre vos conseils: aller à ma banque pour changer de carte et demander le remboursement des précomptes...

Par **bouloute**, le **05/06/2012 à 09:35**

Bonjour à toutes et tous..

Regarder bien vos mails, ce matin j'ai reçu ce mail.....

Cher client,

Nous nous excusons si vous avez eues des difficultés en essayant de nous contacter. Nous avons un nouveau numéro de téléphone sans frais.

Numéro de téléphone sans frais:

08 05 08 93 46 16h à 24h heure française lundi au vendredi

lushillumination@reliablecustomerservice.com

je ne comprends pas bien, jusqu'à ce jour je n'avais reçu aucun mails de cette société et je ne savais pas que j'étais cliente, puisque soit disant la société où j'ai commander les échantillons n'avait rien à voir avec celle ci!!!! je demande une explication à lush illumination est t'elle oui où non associée à cette arnaque!!!! jusqu'à présent je pensais que non!!! mais ce matin je ne sais plus?????

voici d'où provient le mail

lushillumination@reliablecustomerservice.com

je veux comprendre..... mais je vous rassure tout de même sans ma carte bancaire, ils ne pourront plus faire aucun prélèvement mais là, j'avoue que je suis en colère!!!

courage à toutes et tous et encore un fois, je ne laisse pas tomber et je compte sur vous toutes et tous pour en faire autant
bien amicalement à toutes et tous

Par **yanoux12**, le **05/06/2012** à **11:39**

Bonjour Bouloute

Pour répondre à ta question ce mail est bien celui où on peut soi disant les joindre bien que quand on envoie un message ils ne répondent pas, pas plus qu'au téléphone à l'ancien numéro . Ils m'ont également envoyé un mail quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient plus prélever sur mon compte. Ce mail n'a rien à voir avec la société Lush française. Je pense qu'ils ont pris le même nom pour entretenir le doute.

Je ne laisse pas tomber non plus!

A bientôt. Bonne journée à toutes et tous.

Par **bouloute**, le **05/06/2012** à **14:04**

Merci Yanoux12 je me doutais un peu que lush france n'était pas responsable, biensur, le numéro de téléphone est toujours occupé mais bon si lush France pouvait faire quelque chose, ce serait bien, car rien n'indique dans le mail qu'il ne s'agit pas de la même société alors qu'il est vrai qu'au départ sur les envoies, il n'a jamais été question pour moi, de lushillumination, mais de lush tout court!!!!

en tout les cas merci pour ta réponse, j'ai vu un peu plus haut dans la conversation que lush france avait déjà fait une mise au point..... mais il serait bien qu'ils aillent un peu plus loin puisque ces sociétés font vraiment de l'ombre à la leur!!! enfin cela n'est que mon avis bon après midi et à très vite

Par **richetd**, le **06/06/2012** à **18:30**

je vais enculer ce service lush and co par une action en justice car victime de leur fourberie j'ai un trou de plus de 300e sur mon compte Avis.....

Par **bouloute**, le **06/06/2012** à **20:41**

300 euros???? c'est énormeeeee si vous avez besoin de témoignage écrit, je le ferais sans hésiter!!!!

ne laissez pas tomber il faut que vous récupériez vos 300 euros, votre banque doit vous

rembourser et ensuite entamer des poursuites à leur encontre!!! c'est dégoûtant quand on pense au temps qu'il nous faut pour gagner honnêtement ces 300 euros c'est vraiment comme vous dites des je reste poli mais je comprend votre colère et oh combien!!!!

Par **miss conce**, le **10/06/2012 à 18:45**

je me suis faite avoir aussi je devais payer 2,20e et il m'a prélevé 81.25 pour lush et purasilk 6,23e au lieu de 2,49 je vais faire opposition sur mon compte

Par **cbmc52**, le **10/06/2012 à 19:32**

Rien qu'en voyant le texte publicitaire truffé de fautes d'orthographe et de syntaxe, on voit tout de suite qu'il s'agit d'un site peu sérieux.

J'ai été aussi tentée par ce produit, mais le texte, de par toutes ces fautes, m'a rendue méfiante.

il suffit de comparer avec des sites sérieux où on constate la bonne qualité écrite du message.

Nous vieillissons et notre peau avec nous, c'est incontournable.

Par contre, nous pouvons ralentir le processus: se coucher tôt, manger fruits et légumes, boire de l'eau, s'automasser le visage, la marque de la crème n'ayant aucune importance.

Mon petit secret: je me lave le corps et le visage au gel de friction, ça fait circuler le sang et ça élimine les peaux mortes, donc la peau est plus lisse partout.

et surtout, rester ZEN.

quelle que soit la crème, c'est toujours une émulsion de gras avec des variantes.

un bon masque à l'argile verte est aussi excellent

voilà des trucs vraiment pas chers, cadeau, sans vous demander vos cartes de crédit.

bon dimanche à tous et à toutes

Par **yanoux12**, le **10/06/2012 à 21:45**

Merci pour tous les conseils originaux que vous nous donnez!

Si vous lisez tous les témoignages vous comprendrez que ce n'est pas aussi simple. Cette publicité prend de multiples formes pas forcément avec des fautes d'orthographe, le problème étant surtout qu'on peut la trouver sur des sites que l'on pense de confiance. La société est américaine et spécialiste d'arnaques en tous genres: produits de beauté, produits

amincissants , produits paramédicaux...De nombreuses personnes se font piéger et il y a des "class actions" contre eux aux Etats Unis.

Merci de ne pas juger trop vite. Nous sommes sur ce site pour nous entraider!

Par **bouloute**, le **11/06/2012 à 13:04**

bonjours à toutes et tous

En effet lorsque j'ai cliqué sur cette publicité et que j'ai lu la page d'explication, cela était parfaitement bien écrit et sans fautes d'orthographe quelques fautes de frappes, mais cela arrive sur toutes les publicités même les plus sérieuses..... donc effectivement ne jugeons personnes, ma seule faute à moi à été de ne pas essayer de lire les conditions de ventes, car alors je me serais rendu compte qu'il était impossible de les lire, mais pour des échantillons qui va lire les conditions de ventes????

enfin bref nous sommes nombreux à nous être fait avoir et nous devons rester soudés si nous voulons un jour obtenir si ce n'est la disparition de ces publicités tout au moins leur raréfaction!!!! ce serait déjà très bien. Alors quoi qu'il arrive restons solidaires merci
bonne journée à toutes et tous

Par **benjix03**, le **13/06/2012 à 18:51**

bonjour,

j'ai moi aussi commandé les offres d'essais purasilk et alluria le 5/06/12 .Ne voyant pas mes colis arriver le vendredi 8/06/12 je suis allé sur le site et j'ai vu attention arnaque purasilk.J'ai lu tout vos messages et conseils et grasses à vous tous j'ai fait opposition sur ma carte bleue et rien ne m'a été débité.Si vous pouvez me donner l'adresse de la répression des fraudes à Paris je leur écrirais une lettre pour soutenir ceux qui n'ont pas eu cette chance .S'est vrai que l'offre est alléchante et je me suis fait avoir et pourtant s'étais la première fois que je commandais sur le net.UN GRAND MERCI A VOUS TOUS.

CORDIALEMENT

Marie-line

Par **pat76**, le **13/06/2012 à 19:19**

Bonjour Benjix

direction régionale de la concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes
département de Paris
8, rue Froissart
75153 Paris cedex 03

Téléphone : 01 40 27 16 00

Par **sabcbr**, le **15/06/2012 à 13:08**

pour ma part vient de me faire avoir aussi ormi que j ai le temp de faire opposition a ma banque je vient de recevoir leur produit

ces en voulant regarder sur le net leur efficaciter que je suis tomber sur votre conversation sa mes vraiment la rage des echantillons qui revienne cherebonne journée a tous et bon courage

Par **bouloute**, le **16/06/2012 à 23:34**

bonsoir à toutes et tous

je voulais vous dire, que je vais être quelques temps absente, pour cause de déménagement et donc de coupure internet..... mais je ne vous oublies pas et reviendrais vous voir dès mon retour, en attendant continuons de venir discuter ici le plus possible puisque je viens de voir que grâce à cette conversation au moins une personne n'a pas été arnaquer c'est déjà ça et c'est un bon début, plus nous laisserons de messages ici plus les navigateurs de recherche renverrons de monde ici, et nous ferons ainsi de plus en plus de contre publicité à ces marques et c'est tant mieux!!! c'est aussi une façon de lutter contre cette arnaque merci à toutes et tous de passer par ici et de ne rien lâcher à très bientôt
bien amicalement

Par **yanoux12**, le **17/06/2012 à 10:34**

Bon déménagement Bouloute et à bientôt.
Bonne journée

Par **zouzou**, le **18/06/2012 à 10:02**

bonjour,moi aussi je me suis faite avoir en commandant un pot de crème a 2euros 70 et je me suis retrouvé prélever de 74.95 en plus mm pas un mois plutard je reçois un pot que je n'est pas commander.....je décide d'appeler et la elle me dit que c'est un abonnement et qu'ils on mon numéro de carte bancaire et tout les mois je recevrais un pot et biensur ils vont me prélever...donc je lui demande le arm pour pouvoir lui renvoyer son pot de....et la elle me sort que je ne serai tout de mm pas rembourser,je vais faire opposition et changer de carte bancaire je ne voit pas d'autres possibilités .ah oui aussi elle m'a dit que mon désabonnement se ferait dès qu'ils aurons reçus leurs pot de merde!!!(dsl pour le mot)mais je suis tellement déguouter que....

bon courage a vous tous et la prochaine fois on sera beaucoup plus vigilant que ça!!!!

Par **zouzou**, le **19/06/2012** à **11:13**

comment faire pour ce désabonner de cette catastrophe?a l'aide!

Par **bouloute**, le **19/06/2012** à **14:13**

coucou Zouzou

je suis en plein déménagement mais je vous avez promis de ne pas vous oublié, vous désabonnez vous ne le pouvez pas, mais faites vite opposition sur votre carte bancaire et ils ne pourront plus rien faire, à savoir aussi que quoi qu'il arrive votre banque est obligée de vous rembourser les sommes malhonnêtement prélever par ces société, elle vous demandera peut être de déposer plainte à la gendarmerie et de faire une déclaration sur l'honneur comme quoi vous vous sentez victime d'une arnaque..... mais elle doit vous rembourser... mais surtout faites opposition sur votre carte bancaire, il vous suffira de quelques jours pour en avoir une nouvelle, mais ces escrocs ne pourront plus vous ponctionnez votre compte bon courage et à bientôt

Par **koka 75**, le **23/06/2012** à **18:40**

moi aussi je me suis fait avoir , j ai eu de la chance car 4 jours après ma carte bleu était périmé , donc j ai gardé la crème et plus rien

Par **chomme**, le **25/06/2012** à **11:24**

je suis dans le même cas : j'ai aussi été prélevée de 75 euros par Pura Silk et 75 euros par Lush. Ma banque ne veut rien savoir car elle dit que c'est un litige commercial. Misère....

Par **Espo31**, le **29/06/2012** à **10:17**

Je remercie les internautes, car c'est grâce à vous que j'ai très vite réagi à cette arnaque! J'ai reçu le pot de crème Purasilk, et je ne l'ai pas ouvert. J'ai fermé mon compte à la Banque pour annuler ma carte bleue... et j'en ai ouvert un autre à la Banque postale! Ni vu ni connu! J'ai téléphoné en Angleterre pour avoir un numéro de retour de colis. Il faut insister car on tombe sur un disque, et cela décroche après; j'ai dit que je ne voulais plus de leur pot de crème, et la nana m'a gonflée pour connaître les raisons du retour de colis! Je lui ai dit qu'en fait ce pot n'était pas gratuit, et que je refusais ce système de vente forcée! Tout ce baratin

pour m'entendre dire que le numéro de retour du colis est celui de la commande, qui est déjà noté sur l'étiquette de retour!! Retenez le et ne téléphonez pas, cela vous permettra de renvoyer immédiatement le colis, pour 4€20 de frais de port. Je suis donc débarrassée de cette arnaque! Faites comme moi, et mettez en garde les futurs clients tentés par ce produit... qui en plus ressemble à une quelconque crème anti-rides bien moins chère! J'adore les produits du Dr Pierre Ricaud, et je vous les recommande... et au moins vous êtes libre de commander ou pas, et vous avez de très beaux cadeaux.

Par **Cathsize**, le **29/06/2012 à 12:11**

Merci car grace à vous tous je n'ai pas commandé de produit. J'ai trouvé un peu louche qu'il n'y avait pas d'autre moyen que la carte bancaire et même pas par une carte paypal. Conclusion j'ai tapé le nom hydroface sur google et je suis tombé sur ce forum.

Encore merci les forums. Et bon courage à tous ceux qui se sont fait avoir.

Par **Caucasienne**, le **01/07/2012 à 21:00**

Merci pour vos messages ! J'ai failli acheté ces foutus produits pour redevenir jeune. J'ai eu 30 ans, il y a quelques jours, étrangère en France, célibataire, en thèse, stressée, déprimée .. je cherchais un produit miracle pour effacer mes rides :(, et bien, rien .. mais au moins, grâce à vous, je n'ai pas perdu mon argent, car bientôt, mon contrat de travail s'arrête et je vais me retrouver au chômage, ça m'aurait causé de la peine, si j'étais tombée dans leur filet .. Merci encore !

Par **yanoux12**, le **02/07/2012 à 17:09**

Pour répondre à Chomme est ce qu'on pourrait savoir quelle est votre banque. Malgré plusieurs courriers Groupama Banque refuse le remboursement en invoquant également le litige commercial et ceci malgré un papier de la gendarmerie disant qu'ils ont obligation de remboursement .

Je pense qu'il ne faut pas céder!

Bon courage et bonne journée quand même .

Par **stef74**, le **03/07/2012 à 14:47**

Bonjour à tous,
effectivement c'est une grosse arnaque !! mais difficilement reprochable... je me suis fait avoir comme un bleu aussi, mais dans les conditions générales de vente, tout est clair sur le site, ils prélèveront à certaines dates, des sommes énormes pour "continuer la cure" !! c'est écrit sur le site, je ne l'ai pas lu !! par contre, les conditions générales étaient présentes dans le colis et là j'ai eu la présence d'esprit de les voir !! aussi j'ai très vite pris contact avec le

vendeur pour retourner le produit (emballage vide !!!) évidemment c'est en angleterre donc plus cher.. évidemment il faut avoir un suivi sinon s'il s'agit bien d'escroc pur ils diront ne pas avoir eu de retour, d'ailleurs ils nous conseillent d'utiliser UPS ou chronopost !! environ 50€ le retour !! heureusement à la poste ils m'ont dit d'utiliser une lettre recommandée ar internationale 9€ 50 !! d'où un cout d'arnaque d'environ 15€ mais j'assume et je dis qu'on ne m'y reprendra pas !! j'attend de voir s'il me prélève les 90€ je n'ésiterais pas à faire appel à ma banque pour escroquerie !! sinon je suis d'accord c'est une belle histoire d'arnaque !!

Par **pat76**, le **03/07/2012** à **18:48**

Bonjour à tous

Voici l'adresse ci-dessous où vous pouvez contacter HYDROFACE.

Vous êtes prévenus, et tant pis pour ceux qui n'auront pas voulu comprendre que c'est de l'arnaque...

Hydroface™ Nous contacter

USA Main Office
Trolley Square Suite 20C
Wilmington, DE 19806
United States

Par **john**, le **10/07/2012** à **09:52**

bonjour, a toutes et a tous. JE SUIS UN NOUVEAU MENBRE ET JE VOUS REMERCIE POUR VOS TEMOIGNAGES EN EFFET G FAILLIT COMMANDER LES PRODUITS HYDROFACE ET CLARLY YOUNG IL PARAIT QU'IL FAUT UTILISER LES DEUX POUR AVOIR DES RESULTATS SPETACULAIRE UNE FEMME DE 50 ANS EN PARAIT 30 G VU LES PHOTOS MAIS C SUREMENT UNE ARNAQUE JE CROIS QUE CETTE FEMME EST FRANçaise mais je ne trouve plus le site ou elle parle de ça bonne journee a vs tous

Par **boubou**, le **12/07/2012** à **13:07**

je viens de me faire avoir par Hydroface...Beaucoup de plaintes dans ce genre sur le site Hydroface..

Une seule solution, annuler sa carte bleu

Par **BEBLA**, le **12/07/2012** à **14:48**

voilà une gourde de plus qui rejoint le club...J'ai commandé les 2 produits MIRACULEUX hier et c'est seulement après, en cherchant des infos que je suis tombée sur ce forum . Merci à vous toutes de m'avoir ouvert les yeux et sans doute évité bien des soucis .

Je suis allée ce matin à ma banque. J'ai fait opposition à ma carte bancaire mais comme rien n'avait encore été débité, il faut que j'attende que le prélèvement figure sur mon compte pour intervenir.

Bonne journée

Par **Espo31**, le **14/07/2012** à **18:33**

Le miracle du 14 Juillet existe, puisque Purasilk vient de créditer sur mon compte bancaire la somme de 74€95! En effet, alors que je leur avait renvoyé leur colis, avec je le précise le pot de crème Purasilkj intact, ils ont prélevé la dite somme sur mon compte bancaire. Je leur ai envoyé un mail assassin, en les traitant de tous les noms d'oiseaux... et le lendemain, j'ai reçu un message de leur part, m'expliquant que mon colis de retour venait juste d'arriver, et qu'ils recréditaient immédiatement sur mon compte la somme perçue. Je n'y croyais pas trop, et en fait ils l'ont fait! Conclusion, si vous ne voulez pas de ces produits, car vous réalisez que cet abonnement est une arnaque, renvoyez le colis avec un mot à l'intérieur pour dire que vous résiliez l'abonnement. S'il vous prélève sur votre compte, envoyez leur immédiatement un mail afin qu'ils vous remboursent! C'est exactement ce qu'ils ont fait! Soyez donc intransigeants avec eux, et ils se méfieront... Bon courage, et cela prouve que l'on peut sortir de cette arnaque, sans perdre de l'argent, en réagissant très fermement.

Bonne journée!

Par **yanoux12**, le **15/07/2012** à **09:48**

Pouvez-vous nous dire s'il s'agit de Purasilk Grande Bretagne ou France et si vous avez renvoyé le colis avec le numéro de retour et dans les délais de 14 jours.

D'autre part aviez-vous commandé en même temps Lush ou un autre produit, ils changent de nom régulièrement , car ils vous envoient ce 2ème produit hors délai et sans aucune condition générale de vente ce qui fait que vous vous retrouvez abonnée sans le savoir et sans recours: aucune réponse aux mails et le téléphone aux USA ne répond pas! La seule solution est l'opposition pour stopper les prélèvements.

Merci de votre réponse et bonne journée à tous .

Par **Espo31**, le **15/07/2012** à **10:13**

Bonjour Yanoux 12,

Il s'agit de Purasilk Grande Bretagne. J'ai renvoyé le colis dès réception, intact, et à l'intérieur, il y a une étiquette avec l'adresse pour le retour, et une facture où il faut dire qu'on a changé d'avis, et que l'on résilie cet abonnement. Le numéro de RAM est celui de votre commande, pas la peine de téléphoner pour le demander. Ils ont prélevé la somme, et dès réception du colis, ils m'ont remboursée. La Banque Postale était prête à me rembourser également, car elle considérait qu'il y avait eu fraude, en prélevant cette somme sans me prévenir.

Je n'avais pas commandé LUSH... mais si je reçois un colis, je le refuserais, en disant que je n'ai rien commandé, et comme ma carte est bloquée, ils ne peuvent se payer...

Je vous donne le mail qui répond à mes messages:

service@naturalhealthnetwork.com

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements! Il est vrai que l'autre produit Hydroface... aussi miraculeux... vient des USA. Il est sans doute plus dur de se faire rembourser hors Europe! Ils ne sont pas prêts de m'avoir à nouveau, je reste fidèle aux produits Pierre Ricaud, Essence de jour et de nuit, qui pour le même tarif sont excellents!

Bonne journée, et n'hésitez pas si vous avez besoin d'aide.

Une ex-arnaquée!!

Par **yanoux12**, le **15/07/2012 à 11:47**

Merci de votre réponse. Il semble qu'ils aient changé leur façon d'opérer. Quand j'ai commandé en février il n'y avait pas d'étiquette de retour, pas de facture mais un numéro de téléphone où l'on pouvait joindre un monsieur dont les réponses n'étaient pas fiables.

Quant à ma banque, malgré plusieurs courriers, elle refuse toujours de me rembourser les deux prélèvements de Purasilk et Lush avant opposition!

Comme vous je pense qu'ils ne sont pas prêts de m'avoir à nouveau et je vais rester dans les produits français.

Encore merci .

Par **chantal33310**, le **16/07/2012 à 08:01**

je me suis faite avoir moi aussi

Je suis entrain de batailler avec ma banque pour me faire rembourser les sommes prélevées

Quelqu'un a qui la banque a remboursé peut elle m'aider

merci d'avance

Par **yanoux12**, le **16/07/2012 à 08:20**

Bonjour Chantal

Il faut aller à la gendarmerie ou à la police, ils te donneront une notice d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire à envoyer à ta banque où il y a les articles de loi les obligeant à rembourser les sommes frauduleusement prélevées. Cela devrait suffire. Mais certaines banques dont la mienne, Groupama Banque, refusent tout de même le remboursement en disant qu'il s'agit d'un différend commercial.

Après, certaines associations peuvent t'aider à monter un dossier. J'en suis là!

Peux-tu dire quelle est ta banque?

Bonne journée tout de même et bon courage.

Par **chantal33310**, le **16/07/2012 à 19:58**

Bonjour,
Je suis au crédit mutuel bordeaux
je suis déjà allée porter plainte et j'ai montré le papier à mon conseiller
Sur le depot de plainte il est bien marqué que la banque doit rembourser si il y a fraude mais
mon banquier me répond que c'est une arnaque et pas une fraude(qu'elle est la différence?)
car j'ai moi même donné mon numéro de carte
Il me dit qu'il faut que j'attende pour voir si je reçois le produit
Car à ce jour je n'ai toujours rien reçu
Mais je ne desespere pas me faire rembourser
bonne soirée
Chantal33310

Par **bouloute**, le **23/07/2012** à **19:47**

Bonjour à toutes et tous

Etrange ce banquier pour qui une arnaque n'est pas une fraude!!!! pourtant les gendarmes
lorsque ont dépose plainte nous demande de contacter la répression des fraudes!!! n'oubliez
pas de le faire c'est aussi important, en tout les cas, moi la banque postale m'a rembourser
très vite sur simple déclaration sur l'honneur, puisque je n'ai déposé plainte à la gendarmerie
que quelques temps plus tard à la lecture de vos témoignages.... enfin je vois que l'arnaque
continues hélas avec des produits qui ont changer de nom mais qui sont exactement les
mêmes, c'est scandaleux!!!
courage à tous et toutes et bonne soirée

Par **chantal33310**, le **23/07/2012** à **21:43**

je bataille toujours vec ma banque elle me dit d'attendre pour voir si je reçois le produit mais à
ce jour je n'ai toujours rien
j'ai envoyé un mail à la repression des fraudes pour qu'il puisse avoir un nouveau témoignage
Je ne desespere pas avoir gain de cause je vais attendre d'avoir mon conseiller perso pour
aller discuter avec lui
J'ai envoyé un mailà la société qui soi disant vende leur cree miracle pour demander mon
desabonnement
oh miracle ils ont répondu mais de toutes les manieres j'ai fait changer ma carte bleu
je vous tiens au courant si j'ai du nouveau

Par **augustyna**, le **27/07/2012** à **12:42**

Au sujet la seule solution definitive: il faut absolument et de suite changer sa carte bleue - le
moyen sans faute pour éviter une prelevement frauduleuse.
Par contre en ce cas: votre banque est bien obligee par la loi (2001-1062, 15 no.2001, art.36)
de vous rembourser!

Par **Espo31**, le **27/07/2012** à **13:56**

Je vous envoie plus bas la réponse de Purasilk me prévenant qu'ils avaient reçu le pot de crème par retour de colis, et qu'ils allaient me rembourser la somme prélevée sur mon compte... ce qu'ils ont fait! Si vous changez votre carte bleue, ils ne pourront pas vous rembourser, c'est donc le cercle vicieux, surtout si vous êtes en litige avec votre banque. Je vous joins plus bas leur message afin que vous puissiez voir qu'il leur arrive d'être "honnêtes"!! Surtout renvoyez bien le colis, en précisant que vous vous désabonnez, en prenant soin de laisser le pot neuf.
Bon courage, et continuons à nous unir pour nous défendre de ce genre d'arnaque! Réponse de Purasilk à la suite, en ne relevant pas les fautes d'orthographe... :

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre email.

Nous vous confirmons que nous avons reçue votre produit en date du 7 juillet à notre entrepot. Un remboursement à été effectuer du montant de 74,95 euros sur votre compte bancaire. Le remboursement peut prendre de 10 à 15 jours pour apparaitre sur vote compte.

Nous vous demandons de contacter votre banque afin qu'il accepte le remboursement dans le cas ou vous auriez fait opposition sur votre carte bancaire.

Nous restons à votre disposition pour toutes demandes supplémentaires.
Cordialement,
Le service client

Par **yanoux12**, le **28/07/2012** à **21:18**

Bonsoir à tous ,spécialement à Bouloute qui est de retour. Le problème avec une banque qui refuse de rembourser c'est qu'elle sait bien qu'elle est dans son tort mais elle sait aussi que peu de clients iront en justice et au total ils sont gagnants!
Quant à Purasilk qui rembourse ,c'est beaucoup de chance mais si vous avez commandé Lush c'est impossible car pas de CGV et le produit est expédié volontairement après la période soi-disant d'essai donc vous n'avez plus de recours et vous pouvez envoyer autant de mails que vous voulez pas de réponse!
Pour Chantal: le crédit mutuel est en effet une banque qui refuse de rembourser et je ne pense pas qu'ils changent si tu reçois le produit.
Bonne soirée à toutes et tous .A bientôt pour d'autres nouvelles

Par **domi57**, le **07/03/2013** à **10:28**

Bonjour,

Moi aussi je crois que je me suis fait avoir, j'ai reçu les crème aujourd'hui et je vois sur les courriers joints qu'ils vont m'envoyer tous les mois les produits et me prélever sur mon compte.

Il n'en est pas question, je vais de ce pas à ma banque pour leur dire de ne rien donner.

Je vais écrire au service des fraudes.

Je ne vais plus rien commander sur internet suite aux PUB

Par **tatsy111**, le **10/08/2013 à 11:10**

bonjour

Je vois que ce forum a débuté en mars 2012... Plus d'un an après l'arnaque de ces produits existe toujours.... Y'a pas un souci????

Par **babylet85**, le **13/08/2013 à 13:27**

[fluo]bonjour[/fluo]

C'est effectivement une belle arnaque, avec toutes les ficelles du genre!!! On ne découvre les vraies conditions de vente seulement au moment où on reçoit le colis "échantillon".

Je me bats actuellement pour me faire rembourser les fameux 74,95 €;

Par **patoux49**, le **02/10/2013 à 10:45**

[fluo]bonjour[/fluo]

j'ai également validée sur internet une offre de crème purasilk (après l'avoir eu plusieurs fois en proposition j'ai passé le pas et validé leur offre soit disant offert juste les frais de port à régler et voilà je me suis fait également avoir.

J'ai bien reçu à la rentrée ce pot de crème, je l'ai mis de côté et pas pris le temps de lire le courrier accompagnant pour moi j'avais régler les frais de port et le produit était offert. Mais non je viens de découvrir la somme de 74.95 euros de débiter sur mon compte et lorsque je les ai appelé c'est trop tard j'ai dépassé les 14 jours d'essai qui sont écrits à la fin de leur courrier.

comment faire pour ce faire rembourser ils ne veulent rien savoir et je ne veux pas être à nouveau prélever.

Et comment arrêter ces barrières de pub mensongères qui inonde nos connections internet.

merci pour vos renseignements

Par **Fanfan6754**, le **08/10/2013 à 16:40**

[fluo]bonjour[/fluo]

Fanfan67 pour Bouloute

Merci de tes conseils, c'est en répondant à un jeu que j'ai payé 4.95 et bien sur après ils ont prélevé 74.95, ma banque (banque populaire d alsace) pour pas la citer refuse de me rembourser même après avoir porté plainte au commissariat,j'ai bien entendu refait une carte et encore des frais, je vais faire une lettre a Natural health et à la répression des fraudes.

Par **patoux49**, le **09/10/2013** à **09:06**

il refuse de me rembourser car la lettre accompagnant explique que c'est un essai de 14 jours

bien sur c'est en bas d'un courrier de format A4 qui explique les bienfaits de la crème et lorsque le colis est arrivé j'ai ouvert sans lire le courrier accompagnant persuadée que le produit était offert et mis le tout de côté en attendant de finir mon pot de crème habituelle.

Le seul recours que j'ai pu faire c'est d'annuler ma carte bancaire pour éviter d'autres prélèvements.

Par **zigomard**, le **20/10/2013** à **11:01**

Bonjour,

je viens aussi de recevoir ce produit merci pour l'info. A propos de la composition, il contient du collagène. Une personne travaillant dans une usine d'un produit de luxe me disait que le collagène est prélevé sur des cadavres de prisonniers chinois. ce n'est peut être pas mauvais pour la santé...à voir mais c'est complètement écoeurant et immoral!

Par **CLARRA**, le **21/10/2013** à **13:36**

Comme vous , je viens d'être victime de cette arnaque

surtout allez tout de suite annuler votre carte bleue

pour éviter d' autres débits indésirables ! car j' ai payé cet échantillon de crème avec ma CB , on ne peut donc pas mettre opposition aux autres débits , ce n' est pas comme un prélèvement !

faites jouer votre protection juridique , renseignez vous auprès de votre assureur car vous en avez peut être une sans le savoir !

bravo l' arnaque ! c 'est honteux !! car je vois que les premières arnaques datent de 2012 !

Par **Titine95470**, le **21/10/2013** à **14:12**

[fluo]bonjour[/fluo]

Arnaque identique...

Je suis entièrement d'accord avec Clarra, ma banque m'a dit qu'on ne peut pas faire opposition comme ce n'est pas un prélèvement et que c'est moi qui ait communiqué mon numéro de CB.

J'ai renvoyé les 2 produits Bellagenix Trial et Puralsilk cela m'a coûté 16,15 €, ce qui est cher pour des soit-disant échantillons gratuits, et j'ai retéléphoné à la société pour communiquer le numéro de suivi du colis.

Ma banque m'a dit de contrôler mes comptes et de ne pas annuler ma CB. A suivre....

C'est vraiment une arnaque et pourquoi dure-t-elle depuis 2012 ?

Je suis étonnée que les réponses en ligne les plus récentes soient sur les dernières pages, peut-on y remédier ? Merci.

Par **CLARRA**, le **21/10/2013 à 14:29**

oui ,il faut aller à la dernière page pour lire les messages les plus récents !! c' est curieux par contre Titine surveille ton compte mais comme ta banque est au courant , elle te remboursera certainement si tu as un autre débit .
tiens nous au courant !

Par **Titine95470**, le **21/10/2013 à 14:52**

Merci Clarra de ton conseil je vous tiens au courant.

Par **BERTY79**, le **05/11/2013 à 17:13**

[fluo]bonjour[/fluo]

OUI EFFECTIVEMENT IL FAUT TOUT RENVOYER AVANT LES 14 JOURS D ESSAIS POUR LES PRODUITS PURALSIK NEANMOINS CA M A COUTE 15 EUROS POUR TOUT RENVOYER

CA COUTE 15 EUROS DE TOUT RENVOYER AVANT LES 14 JOURS D ESSAIS ARNAQUE C EST SUR PUISQUE VOUS LE RECEVEZ 4JOURS APRES LA COMMANDE ET QUE LA PERIODE D ESSAI COMMENCE LE JOUR OU VOUS AVEZ COMMANDE

Par **Titine95470**, le **07/11/2013 à 20:03**

Me revoici, j'ai reçu ce mail de PuarSilk:

" Merci d'avoir contacter le sce client.

Vous avez respecté les procédures de retour de la marchandise, nous avons annulé votre dossier, vous ne recevrez plus d'autres envois.

Contactez nous SVP s'il y a autre chose que nous pouvons faire pour vous aider"

Il faut rappeler que j'avais renvoyé les crèmes Purasilk et Bellagenisx intactes, sans les avoir utilisées et avec un RMA QUE J'AVAIS CONFIRME PAR TEL ET MAIL. !

A voir la suite.....

Par **CLARRA**, le **07/11/2013 à 20:19**

Merci de votre message , mais je ne suis pas tout à fait dans le même cas que vous. je me suis aperçue de l'arnaque dès la réception des échantillons dont j'avais réglé les frais de port, bien sûr .

je leur ai téléphoné pour qu'ils annulent les prochains envois et c'est à ce moment là que j'ai annulé ma carte bleue pour éviter que mon compte soit débité sans mon consentement (on ne sait jamais)

a suivre !!!
et merci encore

Par **escroc**, le **11/11/2013 à 17:35**

bonjour,

J'ai consulté ce site par hasard, j'ai travaillé pour cette société pendant plus d'un an en tant que conseiller commercial et j'ai fait de la prise d'appel et de l'envoi de mail, dans le but de forcer la vente au client en leur proposant des gestes commerciaux comme une remise de 50%. Il s'agit bien d'une escroquerie puisque tous les clients que j'avais au téléphone semblaient être victimes d'une publicité mensongère et d'une sorte de vente forcée. En plus de n'avoir rien signé ils sont victimes de prélèvements automatiques qu'on avait pas le droit d'arrêter. Pire en cas de désabonnement, les coordonnées bancaires du client restent stockées sur leurs serveurs et peuvent être utilisées ultérieurement. Il faut bien travailler c'est vrai mais pas de la sorte. j'ai donc démissionné et je me tiens à votre disposition pour toute information ou aide complémentaire.

bon courage

Par **CLARRA**, le **11/11/2013 à 17:48**

Merci de vos remarques et constatations !!
il s'agit bien d'arnaques !! mais pourquoi peuvent-ils encore vendre sur internet ?

Par **escroc**, le **11/11/2013 à 17:59**

bonjour,

Ils ont un budget colossal pour le marketing et la communication. Ils s'affichent sur Google,

youtube, facebook, sur des dizaines de sites comme celui de pôle emploi par exemple. pour vous donner une estimation quand j'ai consulté la base de donnée client pour la dernière fois, plus de 900.000 clients repartis a travers le monde. du canada au japon en passant par la Belgique.

Par **CLARRA**, le **11/11/2013 à 18:21**

Ne parlons pas de leur chiffre d'affaires, alors !!!
tout en escroquant leurs clients naïfs ! moi j'ai préféré annuler ma Carte bleue, mais j'ai, bien entendu, payé la cotisation !
c'est inadmissible !

Par **escroc**, le **11/11/2013 à 18:30**

Bonjour,

Il est préférable de penser à l'annulation de sa carte bancaire en effet. Mais si vous souhaitez avoir la bonne information, veuillez me donner votre numéro de commande ou order number et je vous dirai ce qu'il en est de votre dossier.

Par **CLARRA**, le **11/11/2013 à 18:36**

MERCI BEAUCOUP ? MAIS JE NE L'AI PAS GARDE !
Bonne soirée

Par **elidom**, le **19/11/2013 à 22:19**

bonjour
eh bien moi aussi je me suis fait arnaquer par pure silk...
après 4.95 de prélèvements pour des frais de port j'ai été débité pendant 3 mois !!!
eh oui cela m'apprendra à ne pas vérifier mensuellement mes comptes
Est-ce que parmi vous quelqu'un a pu se faire rembourser ???
merci de me répondre

Par **CLARRA**, le **20/11/2013 à 08:23**

Avez-vous reçu vos crèmes pendant ces 3 mois au moins ?
demandez à ESCROC son message posté le 11/ novembre
qui a travaillé dans cette société, il saura vous répondre

bonne journée
et tous les autres messages vous donnent la réponse.
bonne chance

Par **choucaille**, le **10/12/2013 à 10:51**

[fluo]bonjour[/fluo]
ET BIEN MOI ,AVANT DE RECEVOIR LES ECHANTILLONS QUE J'AVAIS COMMANDES
JE SUIS ALLEE SUR LES COMMENTAIRES:ARNAQUE !vite un saut a la banque j'ai fait un
changement de carte bancaire puis j'ai garde les produits et ils n'ont jamais pu me prelever
nous sommes naives!!

Par **CLARRA**, le **10/12/2013 à 11:01**

TRES BIEN JOUé !
HEUREUSEMENT QUE CE FORUM EXISTE !
BONNE JOURNEE

Par **nelitpaslesconditions**, le **27/01/2014 à 12:49**

[fluo]bonjour[/fluo]
l'arnaque continue!!!!

Après une commande le 07/11/2013, j'ai finalement reçu début janvier 2014 le pot de crème et pas pris le temps de lire le seul papier l'accompagnant "PuraSilk satisfait ou remboursé" puisque je n'étais pas inquiète. Rien dans la pub sur le site ou les 2 emails de confirmation de permettait de penser qu'il y aurait plus que 4,95€ à payer, donc, même éventuellement non satisfaite du produit, je n'avais aucune intention de le renvoyer!

Par contre je viens de faire mes comptes et aperçois
la fameuse somme de 74.95 euros débitée le 22/11/2013.

Je n'ai pas encore reçu mes débits CB de décembre 2013 mais s'ils mensualisent leur arnaque, je crains le pire!

J'ai donc appelé ce matin le **xxxxxxx**. Un homme buté à vous rendre folle (mais je comprends maintenant pourquoi!!) m'annonce que tout est de ma faute, que j'aurais dû les appeler avant pour signaler que le colis n'était pas arrivé et que de fait, c'est donc trop tard car j'ai dépassé les 14 jours d'essai prévus... J'ai fini par raccrocher en le prévenant que j'allais en informer les sociétés de consommateurs ... et suis tombée sur votre forum. Presque 2 ans déjà que cela dure : c'est très alarmant!

Par **CLARRA**, le **27/01/2014 à 13:34**

prevenez surtout votre banque !!
bonne chance

Par **nelitpaslesconditions**, le **27/01/2014 à 14:41**

C'est fait. A voir ce qu'il en ressortira.
Merci.

Par **CLARRA**, le **27/01/2014 à 14:52**

moi j ' avais été obligée d ' annuler ma carte bleue
car on ne peut pas mettre opposition sur une C.B.
Ce n est pas comme un prélèvement.
bonne fin de journée.

Par **Bise**, le **24/02/2014 à 19:38**

[fluo]bonjour[/fluo]

Moi aussi je me suis faite piégée, heureusement que j'ai lu de suite le courrier qui accompagnait les produits et j'ai vu qu'on allait me prélever 74 euros (par mois si je ne faisais rien). J'ai appelé ma banque qui va me refaire une nouvelle carte (c'est l'assurance qui prend en charge le renouvellement de la carte). J'ai téléphoné pour leur dire que c'était complètement malhonnête leur méthode, mais la nana faisait la sourde oreille. J'ai renvoyé les flacons vides (il était précisé dans le courrier qu'il fallait renvoyer les emballages, vides ou pleins) avec le numéro de la commande et une demande d'annulation de commande. Le retrait de l'argent ils ne pourront pas le faire puis que je change de numéro de carte. Pour le produits je les ai transvasé dans des contenants à moi. après tout j'ai payé plus de 10 euros pour avoir ces échantillons et 8 euros pour le renvoi des emballages, donc je vais quand-même tester. Bien que j'hésite grandement à les tester, car il y a un message plus haut qui dit que les produits sont fabriqué avec du collagène prélevé sur des cadavres de prisonniers chinois :-) MDR !! Ca refroidit quand-même. Aussi j'ai vu dans le forum un dénommé "escroc" qui dit y avoir travaillé dans cette société et que par éthique il n'y travaille plus. Et puis un peu plus loin il demande à une personne ici de lui communiquer les références de sa commande : n'y travaillant plus que peut-il faire avec les références ? Moi à votre place je me méfierais de ce dénommé "escroc" qui porte peut-être bel et bien son nom !!!

Voilà. Maintenant j'attends ma nouvelle carte bleue et mes nouveaux relevé de compte en espérant que ceci ne restera que le début d'un cauchemar sans suite.
Quel flipp !!

Par **max 3110**, le **27/06/2015 à 15:08**

BONJOUR marque de politesse

Comme vous j ai été tenté par des produits vendu sur le net , ça date de 06/2014 nom des produits :NUTRAPUMP ET PROTOSTERONE prix attractif 4€95 débité par CB , mail envoyé a men s health le magazine où j ai lu la pub car j ai senti l arnaque, j ai bloqué ma carte bleue car dans le courrier il est bien stipulé qu ils nous debiteraient de 74€95 , on a beau essayé de joindre le 0800912632 en vain

Aujourd hui le 27 juin 2015 je reçois un courrier de GGN mastering credit résidant en Hollande mandatés par Natural Health Network situé au Royaume Uni qui me somme de payer par virement 208€86 avez vous été dans ce cas , pouvez vous m aiguiller , d avance merci

Par **CS44**, le **29/06/2015** à **09:07**

Bonjour, je suis exactement dans le même cas que max3110 et j'ai reçu le fameux courrier de la GGN hier (28/06/15) me demandant de régler la somme de 199,87€ dans un délai de 7jours sous peine de transmettre mon dossier à un huissier de justice pour commencer une procédure judiciaire dont les frais seraient à la charge. Quels sont les recours possibles dans ce cas? Merci de votre aide

Par **Nicolas31d**, le **29/06/2015** à **13:28**

Idem je suis dans le même cas pouvez vous nous dire que faire.
Ceci est une arnaque pure et simple, pouvons nous déposer une action collective ?

Par **lors**, le **29/06/2015** à **15:30**

idem je viens de recevoir un courrier ou je dois la somme de 208,03€ sous è jours sous peine de transmettre mon dossier à un huissier de justice. Que dois je faire?

Par **max 3110**, le **29/06/2015** à **18:16**

Bonjour,
Sur le courrier, il me semble qu'il est noté ING je vais aller me renseigner chez eux , faites en autant aussi , on se tient au courant De meme peuvent ils encore agir après plus d un an ?.... Pourquoi ne se sont ils pas manifestés avant ? L arnaque est elle fondée ? De quoi avons nous peur au juste Si on cede et que l on fait le virement c est mort si on resiste et que l on se ligue tous ensemble on aura plus de poids Donnez moi votre avis.J ai envoyé aussi un courrier à leur adresse mail, j attends de voir si ça bouge de ce coté là ou alors , leur organisation est super bien ficelée, peut on porter plainte meme sur le tard ? A suivre

Par **Iors**, le **29/06/2015 à 19:17**

Dans le courrier de GGN il est noté " les demandes de paiement restées sans réponse" je n'ai jamais rien reçu ni par mail ni par courrier et vous? Leur courrier date du 19 juin et je viens de le recevoir ce jour le 29 juin il y a un délai de 7 jours (le délai est dépassé!!!)Je pense que je vais contacter ma protection juridique pour savoir quelle est la démarche à suivre mais il est hors de question de payer pour des produits jamais reçus.

Par **Ruby9**, le **29/06/2015 à 22:57**

Tout comme vous je viens de recevoir ce courrier aujourd'hui, environs 1 an après avoir effectué la commande. Comme certains personnes je suis vite intervenu en faisant opposition sur ma carte afin qu'aucune sommes exorbitante ne soit débitées. Voici-ci ce que dit le courrier qui m'a laissé un goût bien amer "Madame, Monsieur, Par notre mandataire, Natural Health Network, située à Wakefield, au Royaume-Uni, nous sommes chargés de l'encaissement des sommes encore dus par vous. Les demandes de paiement restées sans réponse, la créance concernant les factures mentionnées ci-dessous reste due. Par ceci nous vous sommons de payer le montant ci-dessous dans le délai de 7 jours à partir d'aujourd'hui, par virement sur notre compte bancaire comme indiqué dans la marge, sous mention de notre référence débiteur. A défaut de paiement ou à défaut de votre proposition raisonnable nous serons obligés de transmettre votre dossier à un huissier de justice pour commencer une procédure judiciaire. Les frais élevés d'une telle procédure seront à votre charge. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération, GGN" La somme est de 238 euro. Quant-est il vraiment de ce courrier ? A t-il vraiment une valeur juridique au vu de l'escroquerie extrême à laquelle nous avons été victime ? Serait-ce juste un moyen de pression pour nous faire payer sans qu'il n'y ait vraiment de conséquence derrière. Je trouve ça audacieux quand même, trop pour des compléments alimentaire. Ils essaient vraiment par tout les moyens de nous pomper notre argent. C'est eux qui veulent porter l'action en justice alors pourquoi se serait à mes frais ? ils essaient d'être convainquant et n'hésitent pas à utiliser des discours très intimidant. Merci pour les réponses que vous nous apporterez à ce sujet.

Par **max 3110**, le **29/06/2015 à 23:16**

Ne cede pas à leur menace, unissons nous

Par **Pode72**, le **01/07/2015 à 15:49**

Bonjour,
je suis exactement dans la même situation que vous, j'ai reçu le courrier de GGN du 19/6/15. Mon banquier m'a dit de contacter mon assureur au cas où j'aurai une assurance protection juridique (ce que je n'ai pas) ou de contacter une association de consommateurs et/ou le

tribunal de commerce.

En relisant le courrier, on peut facilement calculer qu'avec un courrier du 19 juin et une réception le 28 ou 29 juin, on est "hors délai de paiement", j'imagine, que si il s'agit d'une vraie menace, nous allons recevoir un nouveau courrier précisant la suite de la procédure. Si jamais quelqu'un en sait plus sur les procédures de recouvrement, je suis preneur. L'option "association de consommateur" reste une piste à envisager pour connaître les possibilités de recours.

Merci pour vos informations sur le sujet.

Bonne journée

Par **max 3110**, le **02/07/2015** à **11:17**

Mes amis, ne cédez surtout pas, pour moi affaire classée, courrier reçu samedi midi, mail envoyé samedi également réponse aujourd'hui par mail

Monsieur, Madame,

Suite à votre email notre client nous a demandé de fermer le dossier.

Met vriendelijke groet, Mit freundlichen Grüßen,
Meilleures salutations, Best regards,
International Collections Dep
ggn

Par **Nicolas31d**, le **02/07/2015** à **11:21**

Bonjour max. Quels éléments avez-vous invoqué dans votre email.

Cdt

Nicolas

Par **max 3110**, le **02/07/2015** à **11:48**

Mes amis si je peux dire, voici le mail que je leur avais envoyé samedi midi après réception de leur courrier.... Merci de me tenir informé de vos soucis, même si pour moi c'est une affaire classée je n'oublie pas mes compagnons d'infortune

Madame, monsieur,

Je viens de recevoir votre courrier qui me somme de payer une facture de 208€86 par virement sous 7 jours Je suis agréablement surpris de ce courrier car mon compte a été débité de l'offre comme convenu 2 fois 4€95 le 12 JUIN 2014 ... A la réception de la

commande reçu le 18 JUIN et en lisant le courrier , je me suis empressé comme il été proposait d appeler le 0800912632 pour joindre quelqu' un à l autre bout de la ligne et me voir remettre le RMA pour un retour de marchandise le plus vite possible mais en vain malgré plusieurs tentatives..... au bout de quelques jours et plusieurs tentatives infructueuses, ayant peur d une arnaque , et d un réseau de vente forcée j'ai tout simplement fait opposition à ma carte bleue , comme me le demandait le magazine Men s Health (cf courrier de leur part) J ai attendu d avoir un courrier ou un mail de Natural Health Network mais après plusieurs mois et ne voyant toujours rien venir j'ai tout jeté....jusqu'a votre courrier d aujourd'hui.....Je n'ai jamais rien reçu et je suis de bonne foie , comment peut on me demander une telle somme aujourd hui.

Je vous demande par la présente de bien vouloir prendre ma réclamation en considération ainsi que ma bonne foie comme je le dit plus haut et revoir le montant à la baisse.

D avance merci de me répondre dans les plus bref délais...

Copie du courrier a men's health

Bonjour,

Il a malheureusement été porté à notre connaissance, voilà quelques semaines, que plusieurs sites internet utilisent une partie du contenu et le logo de notre magazine pour vendre des produits divers. Je suis au regret de vous annoncer que MEN'S HEALTH France n'est en rien associé à de tels agissements (nous en sommes également victimes et nos services juridiques ont été saisis de l'affaire) et met en garde ses lecteurs contre ces sociétés qui, semble-t-il, piratent les CB de leurs clients.

Nous vous invitons à faire opposition et porter plainte au commissariat dans les meilleurs délais puisque la commande a déjà été passée.

Cordialement,

Par **CS44**, le **02/07/2015** à **13:19**

Merci Max 3110! Ton message est rassurant...je vais m'empresse de faire la même démarche que toi, je vous tiendrais au courant. As tu été porte plainte? Bon courage à tous...vivement qu'on se sorte de cette belle arnaque...

PS : Max3110 peux tu me donner l'adresse mail à qui envoyer le courrier stp-merci

Par **rozpa**, le **03/08/2015** à **19:29**

Bonjour,

je suis exactement dans la même situation que vous, deuxieme courrier de relance reçu de la ggn alors que jamais rien achete jamais rien reçu a part les cremes à 5 euros et opp sur cb quand j ai vu que c etait de l arnaque mais jamais reçu autres cremes ni relance ni facture en un an et la en deux moi deux relances de ggn

que faire ?? vais essaye de faire un mail pour contredire leur demande

Par **Ruby9**, le **04/08/2015** à **01:22**

Se sont des tentatives d'intimidations pour tenter désespérément de nous sous tirer de l'argent. Ce type de courrier n'a aucune valeur, ce ne sont que des menaces dont l'objet est de faire peur et ils savent bien trouver les mots pour parvenir à leur fin. Dans la réalité les choses ne se passent pas comme ça lorsque il y a une réclamation ou une demande de saisie sur compte par un huissier. Déjà le courrier ils doivent l'envoyer avec accusé de réception ce qui n'est pas le cas ici ce qui démontre un manque de sérieux quant au fait de poursuivre l'affaire en justice. Si vraiment on devait leur soumettre de l'argent qu'on leur doit il ne menaceraient pas il agiraient en conséquence pour recevoir leur dû, ici ils ne jouent que sur des menaces. C'est avec la peur qu'ils essaient de nous berner, comme l'arnaque des compléments ou autres produits ils sont très fort pour nous manipuler alors surtout ne tombez pas dans leur toiles. La première lettre était un avertissement, la deuxième répète la première, ils n'iront jamais plus loin car contrairement à ce qu'ils disent les frais de huissier ne sont pas à la charge de celui qui reçoit la plainte mais à la leur. Ce n'est pas nous qui faisons appel à un huissier mais eux donc les frais leur incombent, informez vous par rapport à ça vous verrez qu'ils transforment les choses à leur avantages. C'est de la magouille assez subtile dans laquelle apparaissent certaines failles si on approfondi davantage. Ils savent que la plupart des gens ne vont pas creuser dans le système et le fonctionnement judiciaire donc ils s'insinuent dans nos propre carences. Ils sont en faute depuis le début, déjà rien qu'en se faisant passer pour une organisation à qui ils ont en toute imposture voler le titre pour vendre leur produits et ainsi les rendre crédibles aux yeux des acheteurs. Devant la justice se sont eux qui devront répondre de leur usurpation, de leur tricherie et leur arnaques. Répondre à leur menaces ou pire encore leur verser injustement les sommes exorbitantes qu'ils demandent se serait jouer à leur propre jeu où ils arriveraient vainqueurs à la fin donc comme aux échecs soyez averti et agissez en bons stratèges mes cher amis ^-^

Par **rozpa**, le **04/08/2015** à **09:13**

Merci beaucoup pour votre réponse précise et rapide et à mon avis tout à fait justifie. Je pensais un peu la même chose que vous vu les teneur du courrier mais je suis rassurée par votre message je vais l'aisse ces courriers de coté et n y donner aucune suite encore merci et bonne journée à tous

Par **cygi57**, le **27/08/2015** à **20:07**

Bonjour à toutes et à tous,
Tout comme vous je viens de recevoir ce même type de courrier alors que je n'ai rien commandé et rien reçu de chez eux! J'ai d'ailleurs dû aller regarder sur internet de quoi il s'agissait! Alors comment ont-ils pû avoir mon nom avec mon adresse ? Peut être lors d'un surf sur le net...je ne sais pas!
Ils me disent qu'une commande à été passée le 11 mars 2014 pour un montant de 69,95 euros et me réclame le 28 août 2015 la somme de 77,63 € intérêts compris.
C'est un simple courrier donc je n'y ferais pas cas car normalement ce doit être envoyé en RAR mais dans leur pays je ne connais pas leur fonctionnement judiciaire!!!!

Bref, je confirme comme beaucoup ici de se regrouper afin de faire face ensemble à cette arnaque car à mon avis c'en est une.
Tenons nous au courant si au delà de ce simple courrier il y eu d'autres désagréments plus importants de leur part.
Tenons bon!

Par **yaelle12**, le **08/09/2015 à 18:28**

yaelle,

Aussi une victime de cette arnaque !!! moi j'ai fait opposition le jour même de la commande (commande passée au mois de mars 2014) quand je me suis aperçue assez vite de l'anarque!!! Et aujourd'hui je reçois le courrier me demandant de payer la somme de 83,16 euros...par GGN mastering credit. Je n'ai JAMAIS reçu les produits. De plus la lettre de GGN est truffée de fautes d'orthographe !!ce courrier est une arnaque de plus !!!

Par **Bebert47**, le **10/09/2015 à 15:01**

Bonjour - Victime aussi de cette arnaque mais j'avais remarqué en lisant entre les lignes que j'allais me faire avoir. J'ai donc envoyé immédiatement un mail leur précisant que j'usais de la rétraction. Ensuite j'ai fait annuler ma carte bancaire. Il n'y a pas eu de retrait sauf le premier de l'ordre d'environ 4 euros. J'ai reçu malgré tout la même lettre que vous et j'ai envoyé un mail à cet organisme les menaçant à mon tour de déposer plainte et de faire une action collective.

Par **Stef1970**, le **11/09/2015 à 09:54**

Bonjour, victime aussi de cette arnaque mais mon cas était avec des produits gratuits pour essai donc aucune obligation d'acheté par la suite j'ai donc reçu se courrier me menaçant qui allait lancer une procédure judiciaire avec frais de cette procédure couteuse à ma charge... pour le montant de 95.03 que je n'ai jamais eu devant mes yeux puisque les produits m'ont été envoyé gratuitement pour l'essai. si j'ignore ce courrier qu'est ce que je risque. Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Mariannick91**, le **12/09/2015 à 14:15**

Bonjour,

J'ai reçu la semaine dernière la meme lettre de menace si non paiement 90,.. € de la part de GGN mastering credit pour le mandataire 7 Seas / Amabella.
Après avoir reçu l'échantillon en mars 2015 j'ai senti l'arnaque et demandé le retour. Ce qui a été fait a l'adresse "customer returns PO box 17454" par Colissimo.
J'ai été débité de 5 € env plus autres frais puis remboursée après opposition, puis pas de

nouvelles jusqu'à cette lettre de demande de paiement.
A votre avis, quel est. Le risque si j'ignore ce courrier ?
Merci,

Par **Bebert47**, le **13/10/2015 à 17:33**

Bonjour à tous - J'ai bien été victime des mêmes intimidations alors que je m'étais rétracté après le prélèvement de la petite somme. J'ai fait remplacer ma carte en expliquant au banquier que j'étais victime d'une escroquerie. D'après lui le site était basé sur Malte. Après une longue attente j'ai bien reçu une lettre d'intimidation me demandant 93 euros. J'ai écrit à l'adresse mail GGN et leur ai expliqué que nous allions faire une action groupée contre eux et que nous n'avions aucune crainte. J'ai reçu par mail quelques jours après que mon dossier était classé.

Alors surtout ne payez pas.
Bon courage à tous.

Par **Bebert47**, le **25/10/2015 à 19:09**

Zaza1962 est intervenue sur cette discussion car j'ai reçu un message et je ne vois rien sur elle ??
A voir !

Par **danher**, le **08/11/2015 à 15:05**

Bonjour moi aussi j'ai été victime de la société natura pour la crème miracle à 4.95 €. après 2 courriers de relance j'ai regardé le forum et ensuite j'ai envoyé un mail pour leur dire que je portais plainte et 2 jours après voici le mail que j'ai reçu :
Monsieur, Madame,

Suite à votre email notre mandataire nous a demandé de fermer le dossier.

Met vriendelijke groet, Mit freundlichen Grüßen,

Meilleures salutations, Best regards,

International Collections Dept.

cid:image001.png@01D0B4A9.DDB73AF0

Par **Bebert47**, le **08/11/2015** à **17:18**

Comme quoi tout devient simple après quelques conseils, allez courage à tous, on va s'en sortir de ces escroqueries !!

Par **cobache**, le **13/11/2015** à **12:13**

Bonjour

C'est possible de poster la lettre que vous avez envoyée pour vous débarrasser de cette situation ? j'ai peur que si je les contacte, celui soit considéré comme quoi je reconnais avoir une dette envers eux.

Cordialement

Par **sop78**, le **14/11/2015** à **08:17**

Bonjour,

Je viens de voir votre message.

J'ai été victime de la même arnaque, heureusement j'utilisais déjà la e-carte ... seulement j'ai reçu un courrier de relance me disant que j'étais redevable et me demandant de faire un virement sous peine de faire appel à un huissier.

Je ne sais pas s'il faut prendre au sérieux ces menaces.

Avez-vous reçu ce genre de lettre après avoir changé de carte bleue ?

Votre banque vous avait-elle dit que cela pouvait arriver ?

Merci de votre(vos) éventuelle(s) réponse(s)

Par **Bebert47**, le **14/11/2015** à **13:52**

Voilà le mail que j'ai envoyé et ne vous laissez pas démobiliser par leurs relances. Sachez que pour recouvrer une somme il faut que ce soit un huissier qui le fasse avec une décision de justice. Alors le blabla pas pour moi !!!

J'attire votre attention que vous n'avez absolument aucun droit sur la commande que j'avais faite et que je n'ai jamais reçue. De plus vous pouvez voir ci-dessous que j'ai envoyé en temps voulu la rétraction prévue par la loi. Votre courrier très désobligeant m'obligera à déposer plainte si vous persistez. Vous n'aurez absolument aucun autre courrier de ma part sauf par le biais d'un avocat qui doit prendre en compte une plainte collective pour ces mêmes courriers que vous osez expédier.

Bien à vous

Votre dossier n°

Par **Jenn14**, le **18/11/2015** à **12:56**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous me transmettre une adresse mail afin de leur répondre SVP car l'adresse indiquée sur leur lettre n'est pas la bonne.

Vous en remerciant par avance,
Bonne journée à tous

Par **Bebert47**, le **03/12/2015** à **17:41**

Bonjour, avec un peu de retard.

L'email mentionné sur la lettre de la société de recouvrement GGN était la bonne. Je ne retrouve pas pour l'instant cette adresse mail.

Je n'ai retrouvé que celle ci : "mais ce n'est pas celle de cette fameuse société. De toute façon n'hésitez pas un instant à envoyer une lettre en R à cette société. Bon courage
amabella+tidWAKOJEEIYV@rhinosupport.com